



European Network for
Rural Development

FR

REVUE RURALE DE L'UE
N° 27

MISE EN RÉSEAU



La **PUISSANCE**
des **RÉSEAUX**

Réseau européen de développement rural

Le réseau européen de développement rural (REDR) est la plateforme qui relie les parties prenantes du développement rural dans toute l'Union européenne (UE). Le REDR contribue à la mise en œuvre efficace des programmes de développement rural (PDR) des États membres par l'enrichissement et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'en facilitant les échanges d'informations et la coopération à travers l'Europe rurale.

Chaque État membre a établi un réseau rural national (RRN) qui regroupe les organisations et administrations concernées par le développement rural. Au niveau de l'UE, le REDR soutient la mise en réseau des RRN, des administrations nationales et des organisations européennes.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site internet du REDR (https://enrd.ec.europa.eu/home-page_fr).

Europe Direct est un service destiné à apporter des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

**Numéro d'appel gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Rédacteur en chef: Neda Skakelj, chef d'unité, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne.

Rédacteur: Derek McGlynn, point de contact du REDR.

Manuscrit finalisé en avril 2019. La version originale est le texte en langue anglaise.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet (<https://ec.europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2019

ISSN 1831-5283 (print)

ISSN 1831-5348 (web)

© Union européenne, 2019

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle des institutions de l'Union européenne.

Il est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas juridiquement contraignant.

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire sur papier par l'intermédiaire du site internet Publications de l'UE: <https://publications.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>

Remerciements

Principaux contributeurs: Veneta Paneva; Elena di Federico; Michael Gregory; John Grieve; Kaley Hart; David Lamb; Andrew Moxey; Eamon McMullan; Peter Ramsden; Sari Rannanpää; Mark Redman; Paul Soto; Jean-Pierre Vercrucysse; Sarah Watson; Hannes Wimmer.

Conception: Alexandre Mitraros (Tipik).

Photo de couverture © Pexels/Andrey_Popov, Shutterstock



Introduction	2
1. L'évolution de la mise en réseau dans le domaine du développement rural	4
2. La mise en réseau des zones rurales en action.....	11
3. La mise en réseau en tant qu'instrument de politique	18
4. De meilleures performances	24
5. Un riche écosystème de réseaux.....	31
6. La mise en réseau et la nouvelle PAC	38

Introduction

La mise en réseau donne vie à la politique de développement rural. Cette publication retrace comment la mise en réseau est devenue une caractéristique déterminante du développement rural en Europe. La mise en réseau n'est pas seulement devenue un outil de politique: tous les types d'acteurs ruraux interagissent dans un écosystème de réseaux de plus en plus diversifié aujourd'hui. L'environnement politique futur au niveau européen y restera favorable, la politique agricole commune (PAC) après 2020 devant s'appuyer davantage encore sur la mise en réseau.

La mise en réseau est depuis longtemps une composante de la politique de développement rural. Avant la création du réseau européen de développement rural (REDR) par la Commission européenne en 2008, Leader avait ouvert la voie en démontrant comment la mise en réseau favorise et approfondit la portée de la politique de développement rural dans les communautés rurales.

Aujourd'hui, des réseaux ont été mis en place pour traiter un large éventail de questions relatives à la politique de développement rural de l'UE. Si Leader reste un laboratoire de mise en réseau inspirant qui permet aux acteurs ruraux d'évaluer les forces et les faiblesses de leur localité, de nouveaux réseaux et de nouvelles approches continuent à émerger aux niveaux local, régional, national et européen.

Le présent numéro de la *Revue rurale de l'UE* retrace l'histoire de la mise en réseau et explique comment celle-ci est devenue un outil de la politique de développement rural. Il met l'accent sur les enseignements tirés au cours de la dernière décennie d'activité du REDR et de l'intégration du concept de mise en réseau dans toute une série de domaines politiques.

La valeur ajoutée de la mise en réseau pour la mise en œuvre de la politique de développement rural est centrée sur le renforcement des capacités, l'amélioration de la participation des parties prenantes et une meilleure exécution des programmes de développement rural (PDR).

En d'autres termes, la valeur de la mise en réseau réside dans la capacité de cette dernière à établir des liens et à obtenir des résultats qui ne pourraient pas être atteints autrement. C'est pourquoi la présente *Revue rurale de l'UE* met l'accent sur la manière dont la mise en réseau fonctionne tant dans la pratique que d'un point de vue théorique.

Des initiatives de mise en réseau réussies sont présentées et des profils de différents types de réseaux ruraux et d'activités de mise en réseau sont dressés. Cette publication donne ainsi un aperçu de la diversité des réseaux et des objectifs qui les animent. Elle se concentre principalement sur l'espace de développement rural, mais examine également le fonctionnement des réseaux dans d'autres domaines d'action.

Quelle que soit leur organisation, tous les réseaux partagent au moins un élément. Les réseaux reposent sur des personnes. Pour raconter l'histoire de la mise en réseau, la *Revue rurale de l'UE* a donc demandé à plusieurs personnes concernées par le développement rural de fournir leur point de vue personnel sur la mise en réseau.

En avril 2019, la conférence du REDR ⁽¹⁾ — *networX* — constituera le plus grand rassemblement de praticiens des réseaux ruraux organisé dans le cadre de la période de programmation actuelle. Elle se penchera sur la manière dont les réseaux inspirent l'Europe rurale et constituera une vitrine pour les toutes dernières réflexions sur la mise en réseau. Si vous souhaitez en savoir plus sur la mise en réseau en action, n'hésitez pas à consulter le site internet du REDR pour découvrir toutes les nouvelles de l'événement *networX*.

(1) https://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/networx-inspiring-rural-europe_en



STRUCTURE DE LA PUBLICATION

1. L'évolution de la mise en réseau dans le domaine du développement rural

Cet article retrace les origines de la mise en réseau dans la politique européenne de développement rural, depuis l'Observatoire Leader jusqu'au REDR d'aujourd'hui. Il examine également comment la mise en réseau est devenue de plus en plus réfléchie au fil du temps.

2. La mise en réseau des zones rurales en action

La mise en réseau réunit des personnes et induit le changement. De bons exemples de mise en réseau sont mis en exergue, tout comme le point de vue de certaines des personnes ayant participé au périple de la mise en réseau depuis l'Observatoire Leader jusqu'à aujourd'hui.

3. La mise en réseau en tant qu'instrument de politique

La mise en réseau permet une meilleure exécution et mise en œuvre des PDR grâce au renforcement des capacités et à l'amélioration de la participation des parties prenantes. Il s'agit également d'un important canal de retour d'information qui peut contribuer à façonner les politiques futures grâce à un aperçu concret des défis du développement rural.

4. De meilleures performances

La mise en réseau aide les autorités de gestion à évaluer leurs PDR. Cet article décrit comment le Helpdesk Évaluation soutient les pratiques d'évaluation dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). Il examine également comment l'autoévaluation peut aider les réseaux à travailler plus efficacement à la réalisation de leurs objectifs.

5. Un riche écosystème de réseaux

Tous les réseaux s'inscrivent dans un écosystème plus large. Cet article examine les réseaux de politique et les réseaux de parties prenantes qui ont un rapport avec le développement rural. Il se penche sur la façon dont ces réseaux interagissent avec leurs communautés cibles. Les réseaux cherchent naturellement à travailler les uns avec les autres pour trouver des solutions à des défis communs.

6. La mise en réseau et la nouvelle PAC

Les propositions législatives relatives à la politique agricole commune (PAC) après 2020 combinent la planification stratégique des premier et deuxième piliers et créent un réseau européen unique de la PAC. Qu'est-ce que cela signifiera pour la mise en réseau et le développement rural? Cet article examine les tendances futures possibles de la mise en réseau dans le cadre de la PAC.



1. L'évolution de la mise en réseau dans le domaine du développement rural

© Freepik

Cet article décrit la relation entre la mise en réseau et le développement rural, en retraçant depuis ses origines l'évolution de la mise en réseau dans la politique de développement rural de l'Union européenne.

LA MISE EN RÉSEAU DANS LES ZONES RURALES ET LE CAPITAL SOCIAL

UN BREF HISTORIQUE DES RÉSEAUX DE DÉVELOPPEMENT RURAL FINANCÉS PAR L'UE

LE PAYSAGE ACTUEL DES RÉSEAUX DE DÉVELOPPEMENT RURAL

LA MISE EN RÉSEAU DANS LES ZONES RURALES ET LE CAPITAL SOCIAL

La politique de développement rural a évolué au fil du temps dans les économies occidentales. Pendant la majeure partie du XX^e siècle, l'accent était mis sur les interventions exogènes: le développement était quelque chose qui arrivait aux zones rurales et qui reposait généralement sur un soutien public vis-à-vis de secteurs spécifiques de production/ d'extraction de produits de base et/ ou de grands projets d'infrastructure. À partir des années 1980, l'accent a été davantage mis sur la promotion d'actions endogènes: le développement était quelque chose qui se produisait au sein des zones rurales, s'articulant généralement autour des opportunités offertes par le marché, présentant en particulier une orientation territoriale plutôt que sectorielle et intervenant parallèlement à la politique agricole sectorielle.

Toutefois, indépendamment de la distinction binaire entre approches exogène et endogène, il est apparu de plus en plus clairement que le développement se matérialise plutôt par le partage ou l'échange d'idées, d'informations et de ressources entre individus. Si un tel échange peut se concrétiser de diverses manières et à différentes échelles géographiques, il témoigne toujours du rôle des réseaux et de la mise en réseau dans le développement rural.

Les réseaux rassemblent des personnes ou des groupes unis par des liens et interagissant d'une manière ou d'une autre. Malheureusement, la terminologie formelle peut être ambiguë et s'appuyer sur des théories universitaires concurrentes dont les définitions élastiques s'étendent à une grande variété de situations. Cependant, tous les réseaux se caractérisent par le fait qu'ils facilitent les interactions entre leurs membres en vue d'accroître la sensibilisation (mutuelle), d'établir des relations et d'identifier des pistes pour atteindre les résultats souhaités.

La mise en relation de personnes (en face à face ou grâce à des technologies de la communication) crée des occasions



© Leah Kelley, Pexels

de discussion et de découverte des capacités, des défis et des aspirations, ce qui peut déboucher sur des actions de développement et des innovations plus efficaces. Par exemple, de tels réseaux permettent aux membres de recevoir des conseils et des informations; de partager leurs apprentissages et leurs expériences; de trouver des moyens créatifs pour résoudre les problèmes et répondre aux besoins; d'explorer les ambitions de changement transformationnel; et d'identifier des sources de financement.

Comme le démontre ce numéro de la *Revue rurale de l'UE*, les réseaux peuvent prendre de nombreuses formes et être très différents. Un réseau peut, par exemple, ne comprendre qu'une poignée

de personnes ou plusieurs centaines d'entre elles, se concentrer sur un endroit unique ou couvrir plusieurs continents, ou encore concerner un seul secteur ou en englober plusieurs.

Les réseaux peuvent également varier dans la façon dont ils sont structurés/ gérés, financés et exploités. Par exemple, ils peuvent avoir un noyau central ou être plus dispersés; être financés par le gouvernement ou les cotisations des membres; et fonctionner comme des fournisseurs passifs d'informations ou soutenir des liens plus actifs entre leurs membres.

Les réseaux de développement rural peuvent ainsi couvrir une grande variété

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU?

Un réseau est une structure sociale composée d'acteurs (particuliers, entreprises, organisations) et des relations ou liens qui les unissent. Les travaux universitaires sur les réseaux sociaux remontent à plus d'un siècle et font appel à plusieurs disciplines dont la sociologie, la psychologie, l'anthropologie, les sciences de l'information, les mathématiques, les sciences politiques et l'économie. La taille, la forme et les fonctions des réseaux varient, et il est souvent difficile d'en déterminer les limites dès lors que les interactions sociales sont omniprésentes. La performance d'un réseau en termes de soutien au partage de l'information et des ressources dépend du nombre et de la qualité des liens entre les acteurs. Si des liens étroits entre les différents acteurs peuvent témoigner de relations qui se chevauchent et de niveaux bénéfiques de confiance et de réciprocité, par exemple, l'accès à de nouvelles idées et informations est souvent amélioré par des interactions moins fréquentes avec des membres moins familiers d'un réseau — ce que Mark Granovetter qualifie de «force des liens faibles»⁽¹⁾.

(1) Granovetter, M. (1973), «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, V78/6, 1360-1380.

d'échelles géographiques et mettre en contact différents types de membres, y compris, par exemple, des agriculteurs et des travailleurs agricoles, d'autres entreprises et travailleurs ruraux, d'autres résidents ruraux, des fournisseurs en amont, des transformateurs en aval, des conseillers, des universitaires, le personnel d'organisations non gouvernementales (ONG) ou encore des responsables publics au niveau local, régional, national ou européen.

En encourageant la compréhension, la confiance et la coopération mutuelles, les réseaux contribuent à l'amélioration des niveaux de capital social parmi leurs membres. Cela peut prendre deux formes: le capital social d'attachement et le capital social d'acointances. Le capital social d'attachement désigne les associations au sein d'un groupe de personnes (souvent locales), tandis que le capital d'acointances désigne les associations avec d'autres groupes (souvent non locaux).

L'absence de liens d'attachement suffisants limite les capacités de développement local. Par exemple, les résidents et les entreprises peuvent ne pas partager une identité ou une ambition commune et/ou le niveau de confiance peut être faible. Le renforcement des liens locaux en vue d'améliorer la cohésion peut permettre de surmonter cet obstacle et de mieux prendre conscience des défis et des opportunités partagés et d'encourager les actions collectives de développement.

Dépendre du seul capital d'attachement peut toutefois conduire à l'isolement et se traduire par des occasions manquées. Les liens de réseau qui s'étendent au-delà des groupes locaux (acointances) pour atteindre des groupes plus éloignés et diversifiés peuvent être une source importante de nouvelles informations, idées et capacités.

Les animateurs externes (facilitateurs) peuvent jouer un rôle central dans la

formation d'un capital d'acointances, mais pour ce faire, les groupes locaux doivent leur faire confiance et les considérer comme légitimes, par exemple en termes de compétences, d'expérience, de relations et de motivations appropriées.

Si le bon équilibre entre capital d'attachement et capital d'acointances, ou liens forts et faibles, varie en fonction du contexte et au fil du temps, les réseaux qui disposent des deux types de capital ont tendance à mieux fonctionner que ceux qui sont dominés par un seul type.

Le défi politique consiste à trouver la meilleure façon d'encourager les liens de réseau, en tenant compte du paradoxe selon lequel les liens forts requis pour les approches ascendantes du développement rural peuvent nécessiter une intervention initiale descendante avant leur formation.

UN BREF HISTORIQUE DES RÉSEAUX DE DÉVELOPPEMENT RURAL FINANCÉS PAR L'UE

Les réseaux peuvent naître spontanément sans intervention de la politique, et c'est ce qui se produit parfois. Ainsi, par exemple, l'agriculture se caractérise depuis longtemps par des réseaux techniques entre agriculteurs, conseillers et chercheurs cherchant à améliorer la productivité agricole, ainsi que par des réseaux de politique entre organismes de représentation des agriculteurs cherchant à échanger avec les décideurs politiques et à les influencer. De même, certaines communautés rurales présentent des liens étroits entre leurs membres et ont réussi à tisser des liens plus ténus avec d'autres communautés et organisations.

Cependant, les réseaux spontanés ne parviennent pas nécessairement à établir ou à maintenir un bon équilibre entre les liens forts et les liens faibles: ils peuvent négliger des groupes qui ont une contribution à apporter et n'englobent pas nécessairement tous les groupes qui bénéficieraient d'une adhésion. Les interventions de la politique peuvent donc

créer une valeur ajoutée en améliorant la performance des réseaux en termes d'efficacité (efficience) et d'inclusion (équité).

Bien que certains États membres et certaines régions aient déjà mis en place un soutien à la politique de mise en réseau, le financement des réseaux de développement rural a d'abord été mis en œuvre au niveau de l'UE de 1991 à 1993 grâce à une initiative communautaire à l'origine de l'approche Leader (Leader est l'acronyme de liaison entre actions de développement de l'économie rurale). Les initiatives communautaires ont permis à la Commission européenne d'offrir des interventions spéciales et ponctuelles pour soutenir des domaines ou des secteurs spécifiques.

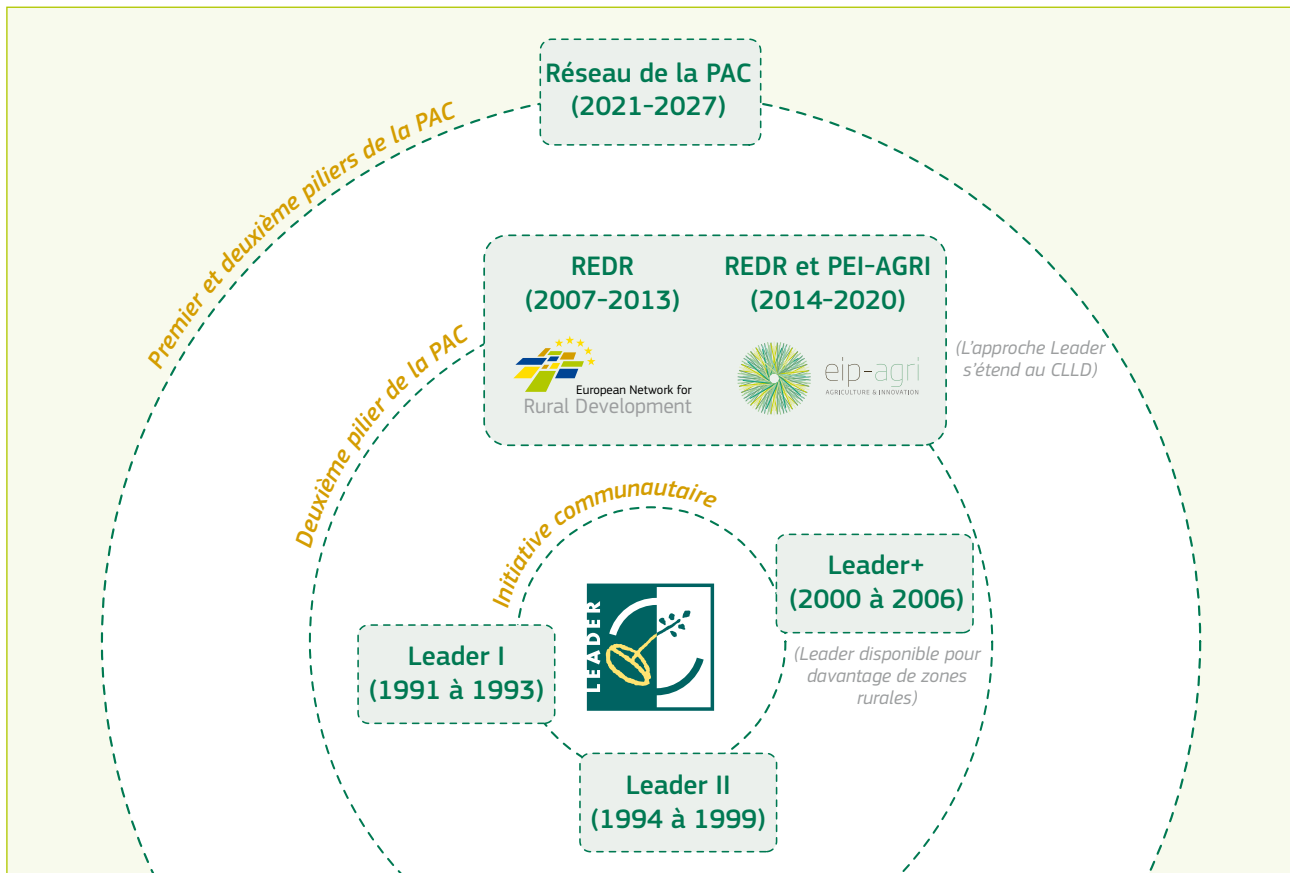
Leader I (nom sous lequel on le connaît aujourd'hui) était une expérience politique, qui mettait à l'essai une nouvelle approche ciblée sur quelques zones rurales défavorisées⁽²⁾ visant à tirer parti des initiatives et des compétences

locales; promouvoir l'acquisition de savoir-faire en matière de développement local intégré; et diffuser ce savoir-faire dans d'autres zones rurales. Cette approche comportait des exigences explicites relatives au soutien à la mise en réseau des personnes, des organisations et des institutions à différentes échelles, ainsi qu'à la coopération entre les groupes, en vue (par exemple) de partager des expériences et d'atteindre une masse critique.

Les évaluations positives de Leader I ont entraîné une augmentation du financement et une extension géographique du programme à un plus grand nombre de zones rurales (toujours défavorisées) sous Leader II (de 1994 à 1999). Celui-ci a été suivi de Leader+ (de 2000 à 2006), qui a été mis à la disposition de potentiellement toutes les zones rurales en vue d'élargir et d'améliorer la couverture du programme. Bien que, dans un premier temps, l'accent ait été placé sur la mise en réseau locale afin de renforcer les liens

(2) Des initiatives parallèles ont été lancées pour les zones de pêche (PESCA) et les zones urbaines (URBAN) défavorisées.

Figure 1: L'évolution de la mise en réseau des zones rurales au niveau de l'UE



intracommunautaires, la reconnaissance progressive de l'importance de la coopération entre les différents groupes Leader a conduit à la mobilisation de fonds supplémentaires engagés spécifiquement à cette fin, y compris au-delà des frontières nationales. En outre, des structures de mise en réseau descendantes, destinées à faciliter la formation d'un capital d'accointances, ont été créées au niveau de l'UE, telles qu'une unité de coordination, puis un Observatoire Leader pour organiser le transfert d'informations et le soutien technique à la coopération entre groupes d'action locale (GAL).

Le succès et la maturité de l'approche Leader ont conduit la Commission européenne à l'intégrer en tant que programme horizontal prioritaire dans le cadre du deuxième pilier de la politique agricole commune (PAC) de 2007 à 2013 (bien que certains nouveaux États membres se soient déjà engagés dans cette voie dès 2004), améliorant ainsi considérablement le profil et le

financement de Leader. Dans le même temps, la mise en réseau a également été intégrée par la création de réseaux ruraux nationaux (RRN) et d'unités connexes de soutien de réseau au niveau national (ou régional), ainsi que du réseau européen de développement rural (REDR) au niveau de l'UE, en vue de faciliter les activités de mise en réseau non seulement dans le cadre de Leader, mais également entre les différents programmes de développement rural (PDR).

Par la suite, au cours de la période 2014-2020, cette approche d'intégration s'est poursuivie, tout en s'élargissant grâce à un certain nombre de changements

progressifs. Premièrement, l'approche Leader a été étendue aux zones côtières et urbaines pour devenir le CLLD (*community-led local development* ou développement local mené par les acteurs locaux), avec un accès à de multiples sources de financement de l'UE en lieu et place de l'éligibilité auparavant plus limitée. Deuxièmement, les dispositions visant à associer les partenaires à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre de la politique rurale ont été renforcées par l'introduction du nouveau code de conduite européen en matière de partenariat applicable aux programmes des Fonds structurels et d'investissement

PAYSAGE DES RÉSEAUX DANS LES ÉTATS MEMBRES: 2014-2020

32 réseaux ruraux nationaux (et unités de soutien du réseau)

42 unités régionales de soutien du réseau

Source: https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/w24_regional-rdp-delivery-introduction_enrd-cp.pdf

européens (Fonds ESI) ⁽³⁾, constituant une tentative délibérée de créer des connexions sous forme de réseau entre différents groupes.

Troisièmement, parallèlement au REDR, un réseau PEI-AGRI (partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture) a été mis sur pied au niveau de l'UE pour soutenir la mise en réseau des agriculteurs, des chercheurs, des conseillers et de tous ceux qui participent au processus d'échange des connaissances. Quatrièmement, de nouveaux mécanismes de gouvernance et un cadre stratégique unique ont été introduits afin d'harmoniser les objectifs et les activités du REDR et du PEI-AGRI.

Le passage d'activités autonomes à l'intégration de la mise en réseau au sein des PDR marque une tentative concertée d'exploiter la puissance des réseaux pour améliorer la qualité de la mise en œuvre des politiques, mais également de la conception des politiques en matière de développement territorial équilibré, de gestion durable des ressources naturelles et de compétitivité du secteur agricole, comme le prévoit le deuxième pilier de la PAC. L'élargissement de la portée et des dépenses de soutien à la mise en réseau s'est naturellement accompagné d'une gouvernance formelle accrue en termes de responsabilité



© ENRD Contact Point

publique. Un exemple en est la mise en place de divers comités mixtes de pilotage et de suivi au niveau national ou régional et de nouveaux réseaux thématiques. Bien qu'ils ne soient peut-être pas formellement considérés comme tels, ces comités et groupes tissent des liens entre les différents acteurs et font partie de l'écosystème élargi des réseaux de développement rural.

Dans une perspective d'avenir, les propositions législatives relatives à la PAC pour la période 2021-2027 prévoient que les États membres établiront des plans stratégiques relevant de la PAC,

en tant que cadre unique couvrant les deux piliers, et une évolution parallèle est prévue avec l'introduction envisagée de nouveaux réseaux de la PAC aux niveaux européen et national, couvrant également les deux piliers. Bien que les détails fassent encore l'objet de discussions entre les colégislateurs et que la reconfiguration des responsabilités n'ait pas encore eu lieu, ce projet annonce un nouvel et remarquable élargissement de mandat par rapport aux essais expérimentaux initiaux de soutien aux réseaux dans le cadre de Leader I. Pour plus d'informations sur l'avenir de la mise en réseau, voir l'article 6.

LE PAYSAGE ACTUEL DES RÉSEAUX DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Depuis 2015, le REDR et le PEI-AGRI sont coordonnés dans le cadre de l'Assemblée des réseaux ruraux, principal organe de gouvernance des deux réseaux ruraux au niveau européen. Celle-ci se compose de représentants des parties prenantes de chaque État membre ainsi que d'ONG européennes et vise à fournir un cadre stratégique pour le fonctionnement des deux réseaux, ainsi qu'à guider et à suivre leurs activités. Des sous-groupes permanents de l'Assemblée ont été créés pour superviser les activités relatives, par exemple, à l'innovation et au CLLD/Leader, d'autres sous-groupes ad hoc étant également possibles.

En termes d'activités de réseau, le PEI-AGRI cherche à promouvoir l'innovation agricole en rassemblant différents groupes au niveau de l'UE et du PDR en recourant à un réseau comprenant, par exemple, des agriculteurs, des conseillers, des chercheurs, des entreprises et des ONG. Les activités sont soutenues par le point de service du PEI-AGRI au niveau de l'UE, en combinaison avec un soutien au niveau national ou régional par l'intermédiaire des unités de soutien des réseaux et/ou d'autres entités agissant en tant que «services de soutien à l'innovation» (par exemple chambres d'agriculture,

agences régionales pour l'innovation, services consultatifs, etc.).

L'appui sur le terrain se concentre sur les groupes opérationnels du PEI, qui fonctionnent sur la base de projets et se concentrent sur des problèmes pratiques ou des possibilités d'innovation spécifiques. Les groupes opérationnels rassemblent des parties prenantes sélectionnées pour atteindre les résultats des projets, partager les expériences et diffuser largement les enseignements et les résultats en s'appuyant de manière interactive sur différents types de connaissances: par exemple, des connaissances pratiques, scientifiques, techniques et organisationnelles.

⁽³⁾ Règlement délégué (UE) n° 240/2014 du 7 janvier 2014.

Le REDR sert de plateforme pour l'échange d'informations sur la manière dont la politique, les programmes, les projets et les autres initiatives de développement rural fonctionnent dans la pratique et sur la manière dont ils peuvent être améliorés pour atteindre des objectifs plus ambitieux. Le REDR s'efforce également d'assurer la mise en réseau entre les RRN et les autres parties prenantes, qu'il s'agisse des GAL, d'organes représentatifs des agriculteurs ou d'entreprises individuelles.

Le point de contact du REDR est l'une des deux unités de soutien qui facilitent le travail du REDR, l'autre étant le Helpdesk Évaluation européen pour le développement rural. Le Helpdesk vise à améliorer l'évaluation des politiques de développement rural et aide les parties prenantes à se conformer au SCSE (système commun de suivi et d'évaluation). Pour en savoir plus sur la façon dont le Helpdesk Évaluation diffuse des informations sur l'évaluation et renforce la capacité d'évaluation parmi les parties prenantes, voir l'article intitulé «De meilleures performances» (page 24).

Les services offerts par le point de contact du REDR et le point de service du PEI-AGRI comprennent: un service d'assistance (helpdesk); des groupes de discussion; des groupes de travail thématiques traitant de défis spécifiques; l'organisation d'ateliers/de séminaires et de formations; la diffusion de lignes directrices et/ou d'exemples de meilleures pratiques; un soutien technique et une mise en réseau pour les GAL et les groupes opérationnels; et la fourniture d'informations dans des bulletins d'information, des publications, sur des sites internet et les réseaux sociaux.

L'obligation de faire participer davantage les parties prenantes à la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique d'innovation agricole et de développement rural est le signe d'une reconnaissance des intérêts légitimes de divers groupes dans les résultats des politiques, mais aussi de leur

contribution potentielle à l'amélioration des processus politiques. Cela s'applique au niveau des projets individuels d'innovation ou de développement, au niveau des plans locaux/régionaux et au niveau des programmes et stratégies nationaux/européens.

Les différentes parties prenantes peuvent être classées en trois catégories: les particuliers et les entreprises; les représentants de groupes d'intérêt (par exemple, syndicats agricoles, ONG, universités, etc.); et les fonctionnaires responsables de la conception et de la mise en œuvre des politiques et programmes ruraux. Au niveau national, les RRN et les autres réseaux du PEI sont chargés de regrouper les organisations afin d'aider ces réseaux de politique à se constituer et à fonctionner, ainsi que de faire connaître au grand public la raison d'être et les avantages des politiques agricoles et de développement rural. Cela reflète les ambitions de la stratégie Europe 2020 en matière de participation accrue aux processus politiques, d'amélioration de la qualité des politiques et de sensibilisation du public.

Les réseaux de développement rural sont souvent perçus positivement, mais font l'objet de critiques quant à la manière dont le succès est mesuré; par exemple,

mettre l'accent sur le nombre d'activités ou les rapports d'événements plutôt que sur les résultats, privilégier l'offre par rapport à la demande des utilisateurs et à la pertinence perçue, ou ignorer les chevauchements/redondances avec l'écosystème de réseaux élargi (*).

Toutefois, dans une certaine mesure, de telles critiques reflètent les difficultés inhérentes aux tentatives de mesurer le capital social et les effets d'un réseau qui, de par leur nature même, sont souvent intangibles, diffus et lents à se matérialiser. Ainsi, de meilleures analyses peuvent être obtenues en se concentrant sur les processus de mise en réseau afin d'explorer la qualité et la configuration des relations au sein du réseau. L'autoévaluation peut jouer un rôle important à cet égard (ce point est traité plus en détail dans l'article 4).

En d'autres termes, il est évident que les modalités d'organisation de la mise en réseau descendante et ascendante varient considérablement, tout comme la nature même des réseaux en termes, par exemple, d'ouverture, de diversité, de flexibilité, de dynamisme, de niveau des ressources et de réactivité aux demandes des utilisateurs. Le REDR dispose d'une abondante documentation d'études de cas sur la mise en réseau et offre des conseils détaillés pour la mise



© ENRD Contact Point

(*) Par exemple, des réseaux tels que Prepare (Partenariat pour l'Europe rurale), Purple (Plateforme européenne des régions périurbaines) et ELARD (Association européenne Leader pour le développement rural) ont vu le jour aux côtés des réseaux de développement rural financés par l'UE comme moyens de relier différents groupes, notamment les GAL, les unités de soutien des réseaux et la Commission européenne.



© ENRD Contact Point

en place et l'exploitation de réseaux ruraux.

La distinction binaire entre approches endogènes et exogènes ne rend pas compte de la réalité complexe des besoins et des expériences en matière de développement rural. Le contexte joue un rôle important, et les zones rurales varient considérablement en termes, par exemple, de situation par rapport aux zones urbaines et aux marchés, de caractéristiques biophysiques, d'histoire et de quantité de capital social. Par conséquent, les différentes zones ont besoin d'un soutien présentant différents niveaux et combinaisons, et les réseaux jouent un rôle clé à cet égard en

permettant l'échange d'informations, d'idées et de ressources nécessaires pour trouver des solutions.

Bien que les réseaux puissent apparaître spontanément, le potentiel que présentent les interventions de la politique en termes d'apport de valeur ajoutée par le renforcement et l'extension des réseaux de développement rural a d'abord été reconnu au niveau de l'UE avec le programme Leader. La mise en réseau a par la suite été intégrée et élargie grâce à une augmentation des ressources, tandis que les changements actuellement envisagés élargiront les réseaux financés pour englober les deux piliers de la PAC. Cette évolution

a permis d'élargir le champ de l'aide pour inclure des groupes plus diversifiés ainsi que des structures descendantes plus formalisées, et pour englober des activités de coopération et d'interaction plus larges, parallèlement à la mise en réseau des communautés.

Cette expansion n'a pas été sans difficulté, mais le principe selon lequel le développement passe par l'être humain est largement accepté. La Commission européenne a démontré son engagement à soutenir la mise en réseau, l'innovation et la participation en reconnaissant le rôle central des réseaux dans la réussite de la mise en œuvre de la politique de développement rural.



2. La mise en réseau des zones rurales en action

© Patrick Perkins, Unsplash

Des réseaux bien gérés sont des moteurs de changement. Ils dynamisent les communautés et aident les acteurs ruraux à améliorer leurs activités, leur environnement ou leurs services locaux. Les réseaux de réseaux permettent également d'étoffer le réservoir de connaissances et de partager les bonnes idées. Le fonctionnement des réseaux et certaines des personnes qui les soutiennent sont présentés dans cet article.

COMMENT LES RÉSEAUX SUSCITENT LE CHANGEMENT

LE POINT DE VUE DES MEMBRES

COMMENT LES RÉSEAUX SUSCITENT LE CHANGEMENT

Si les structures formelles de mise en réseau du REDR et des réseaux ruraux nationaux (RRN) font partie des programmes de développement rural (PDR) depuis plus de dix ans, la mise en réseau et les réseaux font partie intégrante du développement rural de longue date.

Comme l'explique l'article intitulé «L'évolution de la mise en réseau dans le domaine du développement rural» (page 4), la base de la mise en réseau dans le domaine du développement rural au niveau européen a été établie dans le cadre de l'approche Leader, dont la coopération, la mise en réseau et le travail en partenariat constituent trois des sept principes fondamentaux.

L'application de ces principes au fonctionnement d'un groupe d'action locale (GAL) s'étend à l'échange pratique d'informations et d'expériences qui peuvent conduire à un meilleur fonctionnement du GAL et à une meilleure exécution stratégique en renforçant les compétences, la compréhension et les capacités.

Le paysage des réseaux de développement rural a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies. Les GAL ont pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement local. Partenariats représentatifs à large assise, ils doivent travailler en

partenariat avec d'autres organismes. La mise en place et la facilitation de cadres formels de mise en réseau, du REDR, du réseau PEI-AGRI et des RRN, ainsi que d'actions de coopération ont également étendu cette opportunité à un éventail beaucoup plus large d'acteurs, allant des autorités de gestion aux agriculteurs, conseillers, chercheurs, acteurs de l'innovation rurale et autres bénéficiaires potentiels des fonds de développement rural.

Les membres des réseaux de développement rural cherchent naturellement à se mêler aux autres à mesure que leurs besoins évoluent avec le temps. Par exemple, le GAL Felso-Homokhatsag, qui a accueilli l'événement du réseau LINC en 2016 (pour en savoir plus sur LINC, voir l'étude de cas ci-dessous), a activement participé au lancement d'autres réseaux en Hongrie couvrant différents aspects de Leader, par exemple un forum pour



© LINC Finland 2018

LINC

Réseau associatif inspiré par Leader (Leader inspired network community), LINC est une conférence européenne organisée chaque année qui vise à promouvoir la mise en réseau et les échanges d'expériences innovants entre zones rurales européennes. Il s'agit d'une initiative des GAL et des unités nationales de réseau pour le développement rural en Autriche, en Allemagne, en Estonie et en Finlande.

LINC s'est développé à partir de discussions initiales entre ces représentants d'unités de soutien de réseaux au sujet d'une initiative autrichienne, aujourd'hui devenue un événement international qui remporte un vif succès. Sa 10^e édition aura lieu à Pärnu, en Estonie, en septembre 2019. Aujourd'hui, LINC a déjà existé parallèlement aux structures formelles des RRN/du REDR pendant deux périodes de programmation différentes et sa portée s'élargit d'année en année.

La caractéristique la plus distinctive de LINC est la possibilité qu'il offre aux personnes jouant un rôle dans Leader et dans le développement rural de se réunir en dehors des structures formelles. Ce faisant, il agit également comme un moyen de soutenir l'amélioration de la compréhension et des échanges culturels, ainsi que d'améliorer la cohésion entre les différents États membres. LINC offre une occasion unique de mise en réseau à une grande variété de participants et contribue à identifier des possibilités de coopération et de partenariat. Il soutient le renforcement des capacités des GAL et d'autres acteurs du développement rural grâce à sa vaste portée et son large éventail de participants.

<http://www.info-linc.eu/>





ROUTE DE L'INNOVATION

Dans certains cas, les réseaux ont même parfois constitué un autre moyen d'atteindre des objectifs politiques qui n'étaient pas abordés ailleurs dans le PDR, apportant ainsi une valeur ajoutée directe aux résultats du programme. Le réseau wallon de développement rural, par exemple, a fait de la «diffusion de l'innovation» un élément clé de sa mission et, dans ce contexte, a pu développer le programme «Route de l'Innovation» dans le cadre de ses activités élargies. Ce programme dépasse les types d'échange d'informations et de renforcement des capacités typiques de la plupart des initiatives des RRN, en rassemblant un réseau beaucoup plus large d'acteurs concernés ou intéressés par l'avenir de l'innovation agricole. Le programme, soutenu par un conseil scientifique, comprenait divers événements agricoles qui ont réuni des agriculteurs locaux, des scientifiques,

des professionnels et des consommateurs pour étudier de potentielles innovations agricoles. Chaque visite était adaptée aux intérêts des acteurs locaux qui y ont participé.

Le programme «Route de l'Innovation», lancé en 2017, s'est étendu sur 18 mois et a donné lieu à six événements axés sur les exploitations agricoles ainsi qu'à un séminaire final qui a permis de résumer les connaissances acquises. Le programme a aidé les agriculteurs à mieux comprendre le potentiel d'innovation et a ouvert la voie à la collaboration avec des entreprises qui peuvent contribuer à améliorer leurs pratiques agricoles. Le projet a amélioré l'intégration et la compréhension entre les agriculteurs et la communauté rurale au sens large.

www.reseau-pwdr.be/news/route-de-linnovation



les gestionnaires de GAL sur l'éducation et la coopération entre pairs (Naturama Alliance) et la Federation of Leader Associations Hungary, qui facilite la collaboration entre représentants des GAL, la coordination du transfert des connaissances, la recherche et la consultation professionnelles, la participation à des travaux en groupe et une communication améliorée pour le PDR.

Pour beaucoup, la mise en réseau est considérée comme un moyen pratique

de faire avancer les choses, pour d'autres, comme un moyen d'apprendre. Mais elle joue aussi un rôle vital en reliant les individus à quelque chose de plus grand, où ils peuvent voir et célébrer l'incidence plus vaste de ce qu'ils font.

Tout comme l'éventail des mesures adoptées par chaque État membre dans la composition de son programme de développement rural, l'organisation, l'échelle géographique et le rôle de la gouvernance, des structures opérationnelles et des plans de

travail des RRN peuvent varier considérablement d'un État membre à l'autre. Certains réseaux continuent de concentrer leur soutien sur Leader, tandis que d'autres se sont étendus à d'autres aspects de la mise en œuvre des PDR et de l'innovation agricole. Certains opèrent au niveau national, tandis que d'autres sont régionaux.

L'orientation et la valeur de la mise en réseau ont changé au fil du temps également, mais le cadre général des réseaux ruraux de l'UE et des

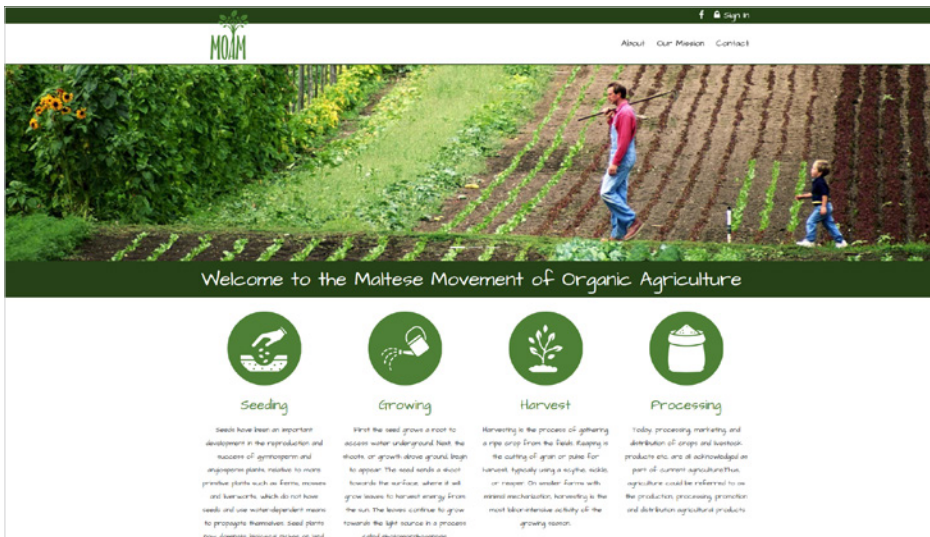
RRN continue de permettre à un large éventail de parties prenantes d'apprendre les unes des autres et de mieux comprendre la portée des objectifs de la politique européenne de développement rural ainsi que la manière dont ceux-ci peuvent être utilisés pour adapter les différentes actions aux besoins locaux spécifiques en matière de développement.

La mise en réseau permet également aux institutions européennes de tirer des enseignements de la mise en œuvre sur le terrain ou d'autres questions qu'elles devraient aborder pour améliorer l'exécution des politiques. La mise en

réseau des zones rurales s'est ainsi développée et élargie jusqu'à devenir un outil clé pour faire avancer les choses et pour ajouter une valeur réelle au succès des PDR.

Les exemples d'études de cas présentés dans cet article illustrent l'étendue et la diversité de la mise en réseau en action — que ce soit dans l'espace politique «formel» du développement rural ou au-delà, comme c'est le cas de LINC. De tels liens permettent de mettre en œuvre des actions pratiques à l'appui des objectifs des PDR nationaux ou régionaux; par exemple par des projets et des initiatives développées entre

différents RRN, ou en soutenant d'autres programmes d'échange d'informations et de coopération entre un large éventail d'acteurs ruraux, y compris les GAL et les autorités de gestion, ainsi que les autorités locales et les organisations sectorielles (par exemple tourisme, agriculture ou sylviculture).



© MOAM

MOAM (MALTA ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENT)

Dans certains cas, les fonds Leader ont soutenu les activités de réseaux thématiques externes qui contribuent aux objectifs des stratégies de développement local; le MOAM (Malta Organic Agriculture Movement) est un exemple de mise en réseau volontaire visant à induire et à favoriser des changements dans les politiques publiques et l'attitude des consommateurs. Il a reçu des fonds de Leader pour développer et offrir des formations en agriculture biologique aux agriculteurs. Le MOAM est en activité depuis 1999 et a pour but de créer un environnement favorable à la croissance de l'agriculture biologique à Malte. Pour cela, il fait pression en faveur d'un système de certification approprié

pour l'agriculture biologique, en sensibilisant les agriculteurs et en leur proposant une formation sur la façon de se convertir à l'agriculture biologique, ainsi qu'en organisant des programmes et des activités éducatives visant à sensibiliser le public sur les aliments biologiques. Le réseau MOAM renforce également ses capacités de sensibilisation et d'éducation en tant que membre de la Fédération internationale des mouvements de l'agriculture biologique. Cette affiliation donne à MOAM l'occasion d'apprendre d'autres régions et de se tenir au courant des questions politiques, enseignements qu'il peut ensuite intégrer dans sa propre pratique.



© ENRD Contact Point

Plus important encore, les réseaux de développement rural sont des réseaux de personnes, dont de nombreux bénévoles, et c'est de leur enthousiasme et de leur engagement que dépendent ces structures. Le succès de la mise en réseau dépend donc des personnes qui le composent et de leur capacité

à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par l'écosystème de réseaux, par exemple des événements et des activités organisés par les unités de soutien des réseaux.

Les réseaux dépendent de personnes ayant un large éventail d'expériences de partage de leurs connaissances,

afin de favoriser l'engagement et l'apprentissage. Des travaux récents visaient également à encourager une nouvelle génération de jeunes issus de zones rurales à s'engager dans le développement rural afin de favoriser leur engagement à long terme dans le succès de leur localité.



CHEMIN DE SAINT OLAV — FINLANDE

La coopération est de plus en plus utilisée comme un moyen de réduire la fragmentation et d'accroître la cohérence et l'homogénéité dans le développement et la fourniture de produits et d'expériences de tourisme rural. Le chemin de saint Olav vise à mieux faire comprendre les atouts et les histoires associés à saint Olav afin de tirer parti d'un chemin existant et d'étendre les bénéfices du potentiel touristique à d'autres parties de la Finlande rurale.

Dans le cadre des activités plus larges de ce projet, un nouveau réseau a été mis en place entre les huit GAL finlandais participants, servant de mécanisme pour assurer la

gestion continue du développement, de la présentation et du marquage du chemin; le réseau fera partie intégrante de la durabilité et de la qualité du produit touristique élaboré dans le cadre de ce projet de coopération interterritoriale.

Sur la base de cette coopération, les GAL ont établi une relation de réseau pour échanger des informations et assurer une coordination continue des résultats des projets. À l'avenir, ce réseau fonctionnera comme source d'informations sur le tourisme local et/ou d'autres itinéraires touristiques qui ont également été financés par le Feader.

LE POINT DE VUE DES MEMBRES

Au fur et à mesure que la mise en œuvre et la valeur de la mise en réseau ont évolué et pris de l'importance avec chaque période de programmation du développement rural, un élément est demeuré constant: les réseaux reposent sur des personnes. Le point de vue personnel de ceux qui ont participé à l'aventure de la mise en réseau fournit un indicateur de sa valeur qualitative.

Arrivant peu à peu à maturité, les programmes de développement rural et leurs structures de mise en œuvre

risquent de devenir de plus en plus bureaucratiques ou peu enclins à prendre des risques. Les nouveaux arrivants sont la meilleure garantie d'un avenir dynamique pour la mise en réseau: leur énergie, leur enthousiasme et leur ouverture nous rappellent comment tout a commencé. Dans le cadre de la PAC, la mise en réseau doit continuer à être un laboratoire et donner la liberté d'innover, de se développer et de s'étendre.

« Les réseaux ont un rôle fondamental à jouer aujourd'hui plus que jamais. Les défis sont immenses pour les zones rurales. Mais nous devons veiller à laisser la place à un débat vigoureux qui remette en question les conventions. »

Yves Champetier, ancien directeur de l'Observatoire Leader



Rob Peters
Ancien chef d'unité,
DG AGRI, Commission européenne

Rob Peters a joué un rôle clé dans l'établissement de structures de mise en réseau visant à soutenir le développement rural lors des phases constitutives de la mise en réseau en tant qu'outil de politique de développement rural au niveau européen. Il considère l'Observatoire Leader comme la première mouture de ce projet, établi principalement comme un forum d'échange d'informations et d'expériences entre les acteurs de la mise en œuvre de Leader. Le succès de l'Observatoire au cours de la période de programmation 2000-2006 a incité la Commission à élargir la mise en réseau à tous les aspects du développement rural. C'est ainsi que le REDR a été créé, et avec lui une structure de soutien des parties prenantes, les réseaux ruraux nationaux, au sein des États membres.

«L'idée initiale est partie du constat que les politiques partagées entre les États membres ne peuvent être gérées de manière centralisée et que les politiques mises en œuvre dans le cadre d'une gestion partagée ne peuvent se concrétiser sans la participation des principales parties prenantes; les réseaux étaient un mécanisme permettant de parvenir à cet objectif et de partager les expériences des États membres sur la manière de mettre en œuvre la politique au niveau de l'UE.»

Il souligne que grâce à l'expérience acquise, la Commission a reconnu la valeur ajoutée que représentaient les réseaux de parties prenantes — ceux-ci fournissaient en effet également un canal de retour d'information précieux et immédiat offrant des informations que les processus de consultation officiels n'étaient pas en mesure d'apporter.

Bien qu'initiés «depuis le sommet» par la Commission, Rob Peters observe que «pour que les réseaux fonctionnent efficacement, ils ont besoin de flexibilité. Ils doivent s'adapter à l'évolution des besoins de leurs parties prenantes. Les avantages des réseaux peuvent souvent découler de résultats qui n'étaient pas prévus au départ».

Yves Champetier
Ancien directeur de l'Observatoire Leader

Yves Champetier est arrivé à Bruxelles après avoir travaillé «sur le terrain» avec des communautés rurales en France pendant 12 ans.

«Lors de la mise en place de Leader, tout a dû être inventé de toutes pièces pour mettre en place un échange dynamique. Profitant de l'expérience des premiers groupes Leader et en étroite collaboration avec ceux-ci, nous avons créé des outils méthodologiques pour faciliter le transfert d'expériences et de connaissances entre les zones rurales et contribuer à mieux

faire connaître les multiples innovations des femmes et hommes issus des zones rurales.

Dans le paysage actuel de plus en plus diversifié des réseaux, la mise en réseau présente trois avantages fondamentaux: la création d'une dynamique collective; la production collective de connaissances fondées sur les différentes expériences des citoyens, des chefs de projet, des experts et des décideurs politiques; et la contribution plus large de la mise en réseau à la construction d'une Europe rurale riche en talents et en diversité.»



Julia Saurwein*Ancienne présidente de Rural Youth Austria*

Lorsque Julia Saurwein a rejoint son groupe local de jeunes ruraux, à l'âge de 15 ans, il était clair pour elle qu'elle voulait s'engager dans l'organisation. Elle est rapidement devenue membre du conseil d'administration puis, après quelques années, vice-présidente. Dix ans plus tard, elle est présidente de Rural Youth Austria.

Rural Youth Austria est une communauté active et multidimensionnelle rassemblant 90 000 jeunes, dans le cadre de laquelle chacun peut partager ses idées personnelles et où le développement personnel des jeunes occupe une place centrale.

«L'organisation rassemble des jeunes qui partagent un engagement commun en faveur du développement rural et qui s'efforcent de rendre leurs zones rurales plus attrayantes. Les membres apprennent non seulement de ce qui fonctionne bien, mais aussi de la façon dont les problèmes sont résolus lorsque les choses ne se déroulent pas comme prévu.» Dans un monde de connectivité virtuelle et de communication instantanée, l'expérience de ces jeunes nés à l'ère du numérique est que «montrer et parler, communiquer les uns avec les autres est la meilleure façon de tisser des liens.»

**Ave Bremse***Unité de soutien du réseau,
RRN de l'Estonie*

Ave Bremse est active dans le domaine du développement rural depuis l'adhésion de l'Estonie à l'UE, d'abord en tant que spécialiste Leader au ministère de l'agriculture, puis en tant que membre de l'équipe de l'unité de soutien du réseau. Son unité de soutien du réseau participe aux activités du REDR, ce qui a aidé Ave et son équipe à mettre en place leurs propres activités en réseau.

«La mise en réseau permet d'organiser de précieuses rencontres avec des collègues afin de partager des expériences issues des quatre coins de l'UE. Elle contribue à soutenir et à guider la conception des activités des programmes nationaux en Estonie, notamment le recours aux

groupes de travail thématiques comme concept permettant de rassembler les gens et de développer des idées.»

En Estonie, la structure de l'unité de soutien du réseau est indépendante de l'autorité de gestion et dispose donc d'une plus grande souplesse dans son programme de travail que s'il s'était agi d'un organe interne ou entièrement sous-traité. «Cela signifie que nous sommes suffisamment indépendants pour que les membres du réseau nous fassent confiance pour les soutenir et agir en tant qu'intermédiaire entre l'autorité de gestion, l'organisme payeur et les GAL, contribuant ainsi à établir des relations efficaces entre les différents acteurs et favorisant de ce fait une meilleure exécution du programme. Nous contribuons également à identifier et à traiter toute variation régionale dans l'interprétation des règles du programme.»

Tomas Kozolka*Unité de soutien du réseau, Slovaquie*

Tomas s'est engagé dans le développement rural au cours de ses études universitaires, et travaille dans ce domaine depuis lors. Après avoir été responsable d'un GAL, il dirige aujourd'hui l'antenne de l'unité de soutien du réseau pour la région de Nitra en Slovaquie et termine également un doctorat en développement rural intégré.

L'antenne de l'unité de soutien du réseau de la région de Nitra est gérée par l'association Prounion, qui relie différents acteurs ruraux de la région. Outre les activités liées à l'antenne régionale de l'unité de soutien du réseau, l'association est membre fondateur d'un pôle de bioéconomie.

«Les initiatives de mise en réseau apportent une valeur ajoutée en mettant en relation les différents bénéficiaires, en sensibilisant le public aux innovations et en réalisant des projets internationaux, par exemple dans le cadre d'Interreg ou d'Horizon 2020. De plus, notre association participe à divers groupes de travail tels que le sous-groupe Innovation du PEI-AGRI, SCAR AKIS ou les groupes thématiques du REDR. Nous pouvons ainsi nous appuyer sur divers domaines de la politique de l'UE et les relier entre eux de manière à pouvoir les intégrer pour assurer le développement de notre région.»





3. La mise en réseau en tant qu'instrument de politique

© Freepik

Le succès de toute politique de développement rural ne repose pas seulement sur la fourniture d'un financement adéquat au moyen de mesures et de programmes bien conçus et ciblés. L'efficacité des politiques de développement rural repose également sur la promotion de bonnes idées et le partage d'expériences. Comme l'a dit un jour une ancienne commissaire européenne pour l'agriculture et le développement rural ⁽¹⁾, «la politique repose sur les idées et l'expérience. Les idées ont l'avantage que, si vous les partagez, leur valeur totale augmente. Elles ont aussi tendance à se multiplier. L'expérience nous aide à transformer nos idées en réussites».

MAIS QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE POLITIQUE?

MISE EN RÉSEAU ET POLITIQUE

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RÉUSSITE DES RÉSEAUX DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

ÉTAT DES LIEUX

⁽¹⁾ Mariann Fischer Boel, commissaire européenne (2004-2010).

MAIS QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE POLITIQUE?

Si les réseaux de développement rural existent sous diverses formes et avec différentes fonctions, il est possible d'en distinguer deux types fondamentaux.

Certains réseaux ruraux sont informels et se développent de façon organique du bas vers le haut autour de questions importantes pour les communautés rurales. Ils disposent souvent de ressources minimales, mais prospèrent grâce aux interactions entre les membres, qu'il s'agisse de réunions occasionnelles en face à face, d'un bulletin régulier ou de la frénésie constante des réseaux sociaux. Ces réseaux ruraux sont très importants et peuvent être très influents, mais ils présentent souvent un seuil au-delà duquel leur efficacité est limitée par le manque de ressources.

D'autres réseaux sont plus formels. Ils sont généralement conçus et établis à partir du sommet par une entité externe en vue d'atteindre un certain objectif. Les réseaux de politique créés par les pouvoirs publics pour associer les particuliers, les entreprises et

les groupes d'intérêts spéciaux à la formulation et à la mise en œuvre de politiques spécifiques dans des secteurs ou des domaines spécifiques constituent un type particulier de réseau formel.

Dans son livre blanc de 2001 sur la gouvernance européenne ^(?), la Commission européenne s'est engagée à développer «[...] une approche plus systématique et proactive de la collaboration avec les réseaux clés afin de leur permettre de participer à l'élaboration des décisions et à la mise en œuvre des politiques». Aussi les réseaux de politique formels sont-ils désormais largement utilisés par l'Union européenne dans tous les domaines politiques et pour de nombreuses fonctions. Il s'agit, par exemple, du réseau européen des zones de pêche (Farnet), qui regroupe les personnes chargées de la mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux (CLLD) dans le secteur de la pêche; du réseau Urbact, qui vise à améliorer l'efficacité des politiques de développement urbain intégré et durable; du réseau Entreprise Europe, qui fonctionne comme un réseau de soutien

aux petites et moyennes entreprises (PME); et du réseau des bureaux de compétences en matière de haut débit (BCO), qui devrait jouer un rôle important dans le développement du haut débit dans les régions rurales et éloignées.

Ces réseaux de politique sont appréciés pour nombre d'éléments différents, mais tous partagent deux caractéristiques importantes. En premier lieu, ils apportent une certaine légitimité à leurs domaines politiques en évitant le transfert linéaire classique des politiques «depuis le haut» et en créant plutôt des spirales et des boucles d'engagement et de dialogue entre les décideurs politiques et leur communauté de parties prenantes. En second lieu, en tant que structures flexibles (plutôt qu'organisations hiérarchiques), les réseaux disposent de la capacité d'adaptation nécessaire pour faire face aux très nombreux types de parties prenantes et à la grande diversité, et parfois aux différences fondamentales, qui existent entre les cultures et structures administratives des différents États membres.



UN RÉSEAU OUVERT POUR DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES LOCAUX DURABLES

Le South Holland Food Families Network est un réseau de politique qui combine une approche formelle descendante à la promotion d'un engagement, d'une créativité et d'une innovation ascendants et actifs.

Ce réseau a été lancé dans le cadre du programme innovant pour une agriculture durable de la province de Hollande-Méridionale aux Pays-Bas dans le but: a) de poursuivre la vision du gouvernement provincial d'une «alimentation saine, durable et abordable pour tous»; et b) de donner accès à un large éventail d'acteurs issus de l'ensemble de la chaîne alimentaire locale aux financements disponibles dans le cadre du programme de développement rural néerlandais 2014-2020.

Il s'agit d'un réseau ouvert et toute personne de la province qui souhaite collaborer à la création d'un système alimentaire local durable y est la bienvenue. Un mélange d'activités classiques, telles qu'une stratégie de communication professionnelle et des ateliers réguliers, est utilisé pour maintenir les membres du réseau engagés, informés et connectés. Des approches plus novatrices, telles que les

«séances de rêve» participatives, ont également été utilisées pour affiner la vision et guider l'orientation du réseau.

Cependant, l'objectif principal du réseau est le développement et la mise en œuvre de projets pilotes qui rassemblent divers membres du réseau afin de favoriser, développer et tester des approches et des actions innovantes qui soutiennent un système alimentaire local durable. Les projets pilotes sont admissibles à un financement dans le cadre de la mesure 16 «Coopération» du PDR ou de Leader. Le gouvernement provincial a recours aux services d'un «courtier de réseau régional» pour l'aider à rassembler les particuliers, les entreprises et les organisations concernés autour de potentiels projets pilotes.

Le réseau a été créé en 2016 avec un groupe diversifié de 30 membres, allant des agriculteurs aux chercheurs agricoles, aux détaillants, aux traiteurs et aux décideurs politiques. En quelques années, il est passé à 250 membres et a mis en œuvre plusieurs projets pilotes — et de nombreux autres sont en préparation!

(?) Commission des Communautés européennes (2001). «Gouvernance européenne — Un livre blanc», COM(2001) 428, Bruxelles (25.7.2001).

MISE EN RÉSEAU ET POLITIQUE

Comme mentionné dans l'article sur «L'évolution de la mise en réseau dans le domaine du développement rural» (page 4), l'un des engagements les plus significatifs pour l'intégration de la mise en réseau dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques européennes a été observé dans le cadre de la politique agricole commune (PAC), ou, plus précisément, dans le cadre législatif du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) — également connu sous le nom de deuxième pilier de la PAC.

La mise en réseau est apparue pour la première fois dans la politique de développement rural de l'UE comme une caractéristique essentielle de l'approche Leader. Dans le cadre de Leader II et de Leader+, deux niveaux complémentaires de mise en réseau formelle ont été établis aux échelons national et européen. Les unités nationales de mise en réseau Leader ainsi que l'Observatoire européen Leader, actifs jusqu'en 2006, ont été les précurseurs des réseaux ruraux modernes d'aujourd'hui et ont généré dans de nombreux États membres un réservoir de connaissances et d'expériences toujours hautement pertinent aujourd'hui.

Sur la base des expériences positives de la mise en réseau, et en particulier de son rôle dans la stimulation d'idées nouvelles et le partage du corpus croissant de connaissances et de pratiques en matière de développement rural, il a été décidé d'introduire la mise en réseau comme une activité obligatoire au titre du deuxième pilier de la PAC pour la période de programmation 2007-2013, parallèlement à l'intégration de l'approche Leader.

Les premiers réseaux ruraux nationaux (RRN) sont devenus opérationnels au printemps 2007 et le réseau européen de développement rural (REDR) a été officiellement lancé en 2008. Un montant total d'environ 500 millions d'euros a été engagé à ce jour en faveur des RRN et du REDR (environ 0,3 % des dépenses publiques totales consacrées à la politique de développement rural de l'UE pour la période 2007-2013), l'accent général — et relativement flexible — étant placé sur l'amélioration de la mise en œuvre des programmes de développement rural nationaux et régionaux (PDR).

L'intégration de la mise en réseau des zones rurales dans le cadre de la PAC

s'est poursuivie au cours de la période de programmation 2014-2020, avec quatre évolutions majeures:

- si les missions générales du REDR et des RRN sont restées les mêmes (à l'exception de la «promotion de l'innovation» — voir ci-dessous), la législation sur le développement rural pour la période 2014-2020 fixe des objectifs beaucoup plus clairs et des tâches/activités minimales plus précises pour les réseaux. Cela a considérablement facilité: i) l'élaboration de plans d'action cohérents pour les activités des réseaux ruraux (cet aspect est même devenu une obligation pour les autorités de gestion des PDR en 2014-2020); et ii) le suivi et la facilitation, en temps utile, de l'autoévaluation et/ou de l'évaluation de la performance globale des réseaux ruraux ⁽³⁾;



TRAITER LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ DES SEXES DANS LES ZONES RURALES

La promotion de l'égalité des sexes constitue une obligation réglementaire dans tous les programmes de l'UE, y compris le Feader. Il s'agit également d'une priorité gouvernementale importante en France et la question spécifique de l'égalité des sexes dans les zones rurales a récemment fait l'objet d'une étude approfondie intitulée «Freins et leviers pour l'accès des femmes à l'emploi dans les territoires ruraux» ⁽⁴⁾, qui a reçu le soutien du ministère français de la cohésion des territoires. Les résultats de l'étude ont été publiés en mars 2018 et ont mis en évidence la nécessité d'actions supplémentaires concernant les points suivants:

- faciliter l'accès et/ou le retour à l'emploi des femmes dans les zones rurales, notamment dans les nouveaux secteurs émergents qui créent les «métiers de demain»;
- encourager l'entrepreneuriat des femmes; et
- investir dans la mobilité rurale en tant que vecteur d'accès à l'emploi, dans la garde des enfants et dans d'autres opportunités/services.

En avril 2018, l'unité de soutien du réseau rural national français a organisé un atelier interrégional sur le thème «Mobiliser le Feader pour créer les conditions de l'égalité en milieu rural». Cet atelier était le tout premier de ce type et visait à stimuler un dialogue constructif et créatif en combinant des apports théoriques à des exemples de bonnes pratiques, ainsi qu'à un échange d'expériences sur l'employabilité des femmes, l'entrepreneuriat féminin et les mesures en faveur d'un meilleur équilibre entre travail et vie privée.

Plusieurs idées en sont ressorties, telles qu'une bibliographie de ressources sur l'égalité des sexes dans les zones rurales, la création de matériels d'information, un recueil des meilleures pratiques dans le domaine, de meilleurs critères pour évaluer l'égalité des sexes dans les projets de développement rural et des techniques de facilitation de la résolution des conflits entre hommes et femmes.

⁽³⁾ Les toutes premières lignes directrices pour l'évaluation des réseaux ruraux nationaux pour la période 2014-2020 ont été publiées en juillet 2016: https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications/guidelines-evaluation-national-rural-networks-2014-2020_en

⁽⁴⁾ <http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/Étude-relative-aux-freins-et-aux-leviers-pour-l-acces-des-femmes-a-l-emploi-dans-les-territoires-ruraux>

- la promotion de l'innovation a été introduite comme un nouvel objectif important de la mise en réseau des zones rurales pour la période 2014-2020 et, au niveau des États membres, les autorités de gestion des PDR ont été invitées à programmer de nouvelles activités de mise en réseau pour soutenir la mise en œuvre du partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI) au niveau national/régional. Elles devaient notamment mieux sensibiliser les parties concernées au PEI-AGRI et les inciter à participer à ses travaux; faciliter la recherche de partenaires pour les groupes opérationnels du PEI-AGRI; promouvoir la mise en réseau des conseillers et des services de soutien à l'innovation; et collecter et diffuser des exemples de projets menés par les groupes opérationnels;
 - un deuxième réseau au niveau de l'UE (avec sa propre unité de soutien du réseau) a été mis en place pour appuyer le PEI-AGRI. Par rapport au REDR dont la portée est plus large et qui accompagne l'ensemble des PDR, le réseau PEI-AGRI est un réseau spécialisé chargé d'assurer une «fonction d'assistance», qui fournit des informations et un soutien aux acteurs clés participant au PEI-AGRI. Il s'agit en particulier d'apporter un soutien au niveau de l'UE à la mise en place de groupes opérationnels et à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques concernant le concept central du PEI-AGRI qu'est l'«innovation interactive». Il est intéressant de noter qu'il ne s'agit pas seulement de relier les nombreux types d'acteurs participant à l'innovation rurale (agriculteurs, sylviculteurs, conseillers, chercheurs, entreprises agricoles, ONG, etc.), mais également de combler directement
- le fossé entre science et pratique en connectant l'ensemble des projets dits «multiacteurs» financés dans le cadre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020 ⁽⁵⁾;
- depuis janvier 2015, le REDR et le réseau PEI-AGRI sont connectés et coordonnés par l'intermédiaire de l'Assemblée des réseaux ruraux européens. Un cadre stratégique unique ⁽⁶⁾ mis en place par la Commission fournit une structure de gouvernance commune aux deux réseaux de politique et permet à un large éventail de groupes de parties prenantes de contribuer à l'établissement de priorités et à l'orientation des activités. La structure de gouvernance intégrée est conçue pour aider la Commission à gérer les deux réseaux de politique descendants et contribue à promouvoir des synergies et à assurer la complémentarité des activités.

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA RÉUSSITE DES RÉSEAUX DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Étant donné le grand nombre de parties prenantes et d'acteurs ruraux issus d'une multitude de contextes socio-économiques différents, opérant à des niveaux différents et ayant un large éventail de besoins, priorités, intérêts et attentes, toute mise en réseau visant à soutenir la politique de développement rural de l'UE devient un exercice particulièrement ardu.

Les éléments essentiels de la mise en réseau en tant qu'instrument de la politique de développement rural sont donc plus complexes et plus exigeants que ceux que l'on trouve dans la plupart des autres réseaux de politique de l'UE. Les principaux éléments d'une mise en réseau réussie du développement rural peuvent être identifiés comme suit:

- **un engagement efficace des parties prenantes** — les réseaux de politique couronnés de succès doivent engager pleinement et efficacement les parties prenantes qui participent ou qui s'intéressent au réseau. Un engagement efficace permet au réseau de fournir informations et soutien au moment et à l'endroit où ils sont le plus nécessaires, qu'il s'agisse de la sensibilisation générale du public ou de conseils ciblés très spécifiques. Les réseaux ruraux utilisent évidemment toute la gamme des outils de communication classiques, tels que les sites internet et les bulletins d'information, et nombre

d'entre eux ont également mis en œuvre des approches plus novatrices, en particulier lorsqu'ils tentent de faire participer des groupes difficiles à atteindre;

- **une compréhension commune des politiques communes** — la PAC touche des millions d'agriculteurs et de communautés rurales dans toute l'Europe, mais l'application d'un processus législatif commun dans tous les États membres ne suffit pas à garantir une compréhension et une appropriation communes de cette politique. Elle ne constitue pas non plus à elle seule la base d'une mise en œuvre efficace des politiques. Ce constat est particulièrement

⁽⁵⁾ Voir la «Brochure sur les projets multiacteurs Horizon 2020» du PEI-AGRI, disponible en plusieurs langues à l'adresse suivante: <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/publications/eip-agri-brochure-horizon-2020-multi-actor>

⁽⁶⁾ <https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/strategic-framework-enrd-eip-en.pdf>

pertinent pour la politique de développement rural où, bien qu'il existe un cadre juridique unique, les règles laissent une grande flexibilité en termes de conception, de contenu et de mise en œuvre des programmes, de sorte qu'ils puissent être adaptés aux différentes situations et aux différents besoins dans les zones rurales en Europe. Les réseaux ruraux jouent donc un rôle essentiel dans le développement d'une compréhension commune de la politique de développement rural de l'UE et des PDR par l'ensemble des parties prenantes, très différentes les unes des autres;

- **la collecte, l'analyse et la diffusion d'exemples de projets et de bonnes pratiques** — communiquer des exemples montrant à quoi servent les outils politiques et les mécanismes de mise en œuvre et ce qui fonctionne bien, et pourquoi, est l'un des avantages les plus tangibles de tout réseau de politique et contribue directement à la fois à améliorer la mise en œuvre actuelle des politiques et à susciter

de nouvelles idées pour l'avenir. Les réseaux ruraux, en particulier les RRN, ont un accès sans précédent aux données des projets, détenues par les autorités de gestion et les organismes payeurs des PDR. Cette connaissance des actions entreprises sur le terrain et des projets mis en œuvre grâce au financement des PDR est essentielle pour identifier, collecter, analyser et partager des exemples inspirants et des bonnes pratiques aux niveaux régional, national et européen. Dans certains cas, il peut s'agir de détails pratiques peu attrayants de procédures administratives, mais ces petits détails s'accumulent et contribuent au bon déroulement de la mise en œuvre pratique des politiques. Différents mécanismes d'échange

sont utilisés par différents réseaux ruraux, mais il ne fait aucun doute que depuis 2007, les réseaux ruraux ont donné aux parties prenantes l'occasion unique de fournir un retour d'information direct aux décideurs politiques aux niveaux régional, national et européen;

- **le renforcement des capacités des acteurs ruraux** — les connaissances acquises grâce au partage de bonnes pratiques et d'expériences sont souvent complétées par l'organisation de formations et d'autres formes de renforcement des capacités. Cela concerne en particulier les RRN — et dans une certaine mesure le REDR — dès lors qu'ils ont une responsabilité spécifique en ce qui concerne la formation et la mise en réseau des groupes d'action locale (GAL) de



RURAL4LEARNING
COLTIVA LA TUA PASSIONE PER LA TERRA



L'AMBITION CROISSANTE DU PROJET RURAL4LEARNING

Pour obtenir des économies locales diversifiées et performantes dans les zones rurales, il est nécessaire qu'un plus grand nombre de jeunes s'engage dans l'agriculture et dans d'autres entreprises locales, y compris dans la création de nouvelles entreprises. Des obstacles peuvent cependant surgir lorsque l'on souhaite transmettre aux jeunes des messages positifs sur la vie et le travail dans les zones rurales.

En Italie, certaines initiatives expérimentales ont été lancées en 2008 afin de développer une série de matériels d'information destinés aux jeunes. Le grand pas en avant a toutefois été accompli en 2014, lorsque le réseau rural national (RRN) italien a commencé à travailler avec un réseau de lycées agricoles dans le cadre d'une initiative pilote, aujourd'hui devenue le programme Rural4School, qui relie un réseau d'autorités publiques, de partenaires économiques et sociaux, d'agriculteurs/entrepreneurs ruraux et d'écoles pour développer et fournir aux élèves en âge scolaire des informations pédagogiques communes ainsi que des matériels de communication coordonnés sur l'agriculture et les questions rurales.

Rural4School comporte quatre volets principaux:

- RuralCAMP (séminaires sur le tutorat de jeunes étudiants);
- RuralLEARN (cours d'apprentissage en ligne à destination des lycées sur la durabilité, la biodiversité et le développement rural);
- WhatsAGR (campagne de communication générale);
- RuralGOOD2016 (campagne de promotion des fermes didactiques/modèles).

Les relations entre les parties prenantes du réseau Rural4School se sont considérablement renforcées et de nouvelles formes de coopération et de partenariat sont signalées aux niveaux local et régional. Comme l'a expliqué un agriculteur participant, «nous sentons un regain d'intérêt pour notre mode de vie et notre travail. Bien sûr, des difficultés existent, mais les avantages d'une meilleure communication se multiplient.»

Depuis 2017, un programme parallèle Rural4University a été mis en œuvre avec la participation de 17 universités, 9 autorités régionales, 5 associations d'agriculteurs et 12 fermes biologiques.

Leader. Ces types d'actions peuvent être de nature générale ou très spécifique, mais sont généralement très divers car adaptés aux besoins particuliers de chaque groupe ainsi qu'au contexte local;

- **la coopération et les actions conjointes entre acteurs ruraux** — qui offrent aux populations et aux entreprises rurales l'occasion de rencontrer des partenaires potentiels, de discuter d'idées communes et de développer des projets de coopération — sont au cœur de la

mise en réseau des zones rurales depuis les débuts de la promotion de la coopération interterritoriale et transnationale entre GAL sous Leader II et de l'aide apportée à celle-ci. En soutenant ce type de coopération et d'actions communes (en particulier aujourd'hui avec l'avènement de la mesure 16 «Coopération» dans le cadre des PDR 2014-2020 et du PEI-AGRI), les réseaux ruraux vont bien au-delà de la collecte de bonnes pratiques et de l'échange d'expériences pertinentes et s'attachent à créer de nouvelles

structures et à générer de nouvelles idées qui n'existaient pas auparavant. Il s'agit là d'une dimension stimulante de la mise en réseau des zones rurales, dans le cadre de laquelle les distinctions entre réseaux descendants et ascendants commencent à s'estomper et les réseaux de politique formels peuvent créer des espaces permettant l'épanouissement d'initiatives informelles sur le terrain (voir l'encadré «Un réseau ouvert pour des systèmes alimentaires locaux durables», page 19).

ÉTAT DES LIEUX

L'expérience acquise jusqu'à présent en matière de mise en réseau des zones rurales en tant qu'instrument de politique intégré dans la PAC a été positive. Les réseaux ruraux travaillant aux niveaux régional, national et européen ont fourni des informations, des idées et des contacts à de multiples groupes cibles; ont appuyé de nombreux processus d'échanges, de coopération et de développement des connaissances à plusieurs niveaux; ont permis de nouveaux dialogues importants pour une meilleure mise en œuvre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader); et ont généralement encouragé une gouvernance plus participative de la politique de développement rural de l'UE.

Il reste toutefois fondamentalement difficile d'évaluer l'optimisation des dépenses du Feader consacrées à la mise en réseau par rapport aux mesures de développement rural qui présentent des avantages tangibles pour les agriculteurs et les communautés rurales (par exemple investissement dans de nouveaux équipements ou dans un programme rural de haut débit).

L'établissement de liens durables entre les administrations, les organisations et les acteurs individuels est un processus continu. La participation des acteurs à de nouvelles formes de dialogue

nécessite des ressources humaines dédiées, des outils de communication continuellement adaptés et des structures organisationnelles efficaces.

Subsiste le problème de la mise en place de structures de réseaux nationales/régionales dans les États membres (à savoir les RRN et les unités de soutien spécifiques du PEI-AGRI, lorsqu'elles existent) qui est toujours marquée par une grande diversité.

Une telle diversité est inévitable dès lors que les structures en réseau doivent être flexibles et alignées sur la façon dont les administrations publiques nationales/régionales sont mises en place et gérées. Cependant, le paysage actuel des réseaux est inégal en termes de distribution des ressources, de gestion des réseaux, de capacité opérationnelle et de niveaux de participation et de représentation des parties prenantes. Le fait est que certains RRN sont aujourd'hui encore beaucoup plus avancés que d'autres.

La mise en réseau continuera d'être soutenue et renforcée dans le cadre de la PAC après 2020. Le passage de deux réseaux (REDR et PEI-AGRI) à un réseau européen unique de la PAC constitue une extraordinaire occasion de tirer parti des avantages démontrables de la mise en réseau au niveau européen au cours des périodes de programmation 2007-2013

et 2014-2020. Les interactions — tout comme la valeur ajoutée et l'incidence qui en résulteront — qui seront probablement facilitées par un réseau unique de la PAC associant toutes les dimensions et ambitions de la nouvelle PAC aux connaissances et expériences pertinentes générées dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe, seront sans précédent parmi les réseaux de politique de l'UE.

Dans un contexte où les États membres bénéficieront de beaucoup plus de souplesse et de subsidiarité dans la conception de leurs interventions au titre de la PAC, un réseau unique au niveau de l'UE constituera un outil essentiel pour aider à mener et à orienter les politiques et pour assurer une meilleure coordination entre les activités de mise en réseau aux niveaux européen, national et régional.

La mise en place d'un réseau unique et unifié de la PAC a le potentiel de clarifier et de simplifier considérablement la gouvernance future du réseau; de réduire la confusion des parties prenantes quant à savoir «qui fait quoi»; de rationaliser les processus de prise de décision concernant les activités et les tâches des réseaux; et de fournir un moyen efficace de s'attaquer aux différences de capacité institutionnelle des États membres sur différentes questions en rapport avec leurs plans stratégiques au titre de la PAC.



4. De meilleures performances

© ENRD Contact Point

L'évaluation permet de fournir un aperçu de la valeur ajoutée de la politique de développement rural. La mise en réseau joue un rôle essentiel en rassemblant la communauté européenne active dans le domaine de l'évaluation afin d'identifier des besoins communs, de fournir des conseils, de recueillir des informations et de soutenir le processus d'évaluation. Si l'évaluation des politiques permet d'améliorer la programmation, la mise en œuvre et l'exécution des programmes de développement rural, les réseaux eux-mêmes peuvent également tirer parti de ces approches. L'autoévaluation peut fournir aux réseaux individuels des connaissances précieuses sur leurs performances et sur la façon dont ils peuvent améliorer leur efficacité.

**PARTAGE DE CONNAISSANCES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE
GRÂCE À LA MISE EN RÉSEAU**

AUTOÉVALUATION DES RÉSEAUX

PARTAGE DE CONNAISSANCES EN MATIÈRE D'ÉVALUATION AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE GRÂCE À LA MISE EN RÉSEAU

Dans la politique de développement rural de l'Union européenne, les réseaux jouent un rôle indispensable en matière de partage des connaissances et de renforcement des capacités grâce à un large éventail d'activités et portant sur toute une série de sujets, dont l'évaluation. Les réseaux soutiennent l'évaluation des politiques en diffusant les résultats du suivi et de l'évaluation des programmes de développement rural (PDR), grâce à la formation, en contribuant à la collecte de données relatives aux indicateurs des PDR, en créant des groupes thématiques liés à l'évaluation et en rédigeant des publications.

Le Helpdesk Évaluation européen pour le développement rural (Helpdesk Évaluation) et le point de contact sont les deux unités de soutien du réseau européen de développement rural. Le Helpdesk Évaluation aide la Commission européenne, les États membres et les autres parties prenantes de l'évaluation à atteindre les objectifs du système commun de suivi et d'évaluation (SCSE)



utilisé pour la période de programmation 2014-2020. L'objectif général du Helpdesk Évaluation est de contribuer à l'amélioration de l'évaluation de la politique de développement rural de l'Union européenne (UE). Ses activités de mise en réseau sont axées sur le renforcement des capacités. Il facilite la mise en réseau avec les parties prenantes de l'évaluation aux niveaux local, national et multinational.

La mise en réseau aux niveaux national et local permet de recenser les besoins

et les difficultés et de synthétiser les expériences afin de fournir des enseignements essentiels au sujet de la structure en vue d'en renforcer certains volets. Au niveau national, ce sont principalement les réseaux ruraux nationaux (RRN) qui s'en chargent.

Collaborer pour identifier les besoins en matière d'évaluation

En Italie, le réseau rural national (RRN) a établi un dialogue sur les questions de suivi et d'évaluation par l'intermédiaire d'un groupe de travail spécifique, qui assure le renforcement des capacités au moyen de séminaires, de formations pratiques et d'ateliers sur des questions thématiques. Un cycle de séminaires a été lancé à l'intention des administrations et des évaluateurs ⁽¹⁾. Ces séminaires se concentrent sur des questions transversales liées à la gouvernance et à la planification de l'évaluation (par exemple, la conception et l'analyse de la faisabilité des évaluations des PDR, la qualité des rapports d'évaluation et l'utilisation des sources et indicateurs à des fins d'évaluation). Les questions thématiques abordées comprennent également l'évaluation de l'innovation dans les PDR, et d'autres possibilités de formation ont été prévues pour appuyer l'évaluation au niveau des groupes d'action locale (GAL).

« Par rapport à la période de programmation précédente, le RRN travaille d'une manière beaucoup plus collaborative et participative avec les administrations et les parties prenantes de l'évaluation pour comprendre et satisfaire leurs besoins communs et élaborer ensemble des orientations, facilitant ainsi l'apprentissage pour tous. »

Simona Cristiano, chercheuse au CREA, l'institut qui gère le RRN.

Le Helpdesk Évaluation sert de plateforme centrale pour les questions relatives à l'évaluation et publie régulièrement les réponses à ces questions dans son document «Les questions liées à l'évaluation» ⁽²⁾.

⁽¹⁾ <https://www.reterurale.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/1>

⁽²⁾ https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/evaluation-related-queries_fr

Contribuer à une meilleure compréhension de la valeur ajoutée des politiques à l'aide de l'évaluation

Le RRN finlandais ⁽³⁾ a organisé des formations dans le cadre desquelles il a travaillé avec ses groupes Leader afin de les préparer aux évaluations par les pairs — grâce auxquelles les GAL évaluent mutuellement leur travail et leurs activités — et d'échanger sur la manière dont ils ont mené ou prévoient de mener leurs évaluations. L'objectif est de partager les pratiques, de favoriser l'apprentissage et d'aider les GAL à mettre en place des processus d'évaluation efficaces. Juha-Matti Markkola, un expert du RRN finlandais, souligne que ces formations constituent «un excellent moyen pour les GAL de voir quels sont les avantages et les défis de chaque approche d'évaluation et de travailler ensemble à des solutions utiles aux problèmes rencontrés».

Un projet multipartite visant à comprendre les besoins futurs des zones rurales — Countryside 2030 — a été mené début 2018. L'objectif était de brosser un tableau général de la représentation future des zones rurales. La nécessité de montrer la valeur ajoutée des programmes de développement rural (PDR) en recourant à l'évaluation y a occupé une place importante. «Il est très important de prouver la valeur ajoutée du PDR et l'évaluation est le principal outil qui peut assurer cette compréhension», ajoute Juha-Matti Markkola.

Mettre en place une plateforme pour tirer des enseignements de l'évaluation et par l'évaluation

Le réseau allemand d'évaluation MEN-D ⁽⁵⁾ a également organisé une série d'événements de renforcement des capacités. En 2018, MEN-D a organisé un atelier pour discuter de l'expérience de la préparation des rapports annuels de mise en œuvre 2017 et de la façon de préparer les rapports de mise en œuvre 2019. Ces discussions constituent un moyen pratique de soutenir les autorités de gestion et les évaluateurs. Des activités relatives aux indicateurs de résultats dans les rapports annuels de mise en œuvre 2019 et aux exemples de systèmes informatiques de suivi ont également été organisées. Sebastian Elbe, chef de projet chez MEN-D, souligne que «l'important est d'avoir une participation diversifiée à ces ateliers, ce qui revêt une grande valeur ajoutée aux yeux de nos participants. Cela permet aux autorités de gestion et aux évaluateurs de savoir exactement ce qui est attendu et ce qui est nécessaire pour qu'ils puissent accomplir leurs tâches de manière efficace et efficiente». MEN-D a aussi créé un groupe de travail réunissant les parties prenantes des premier et deuxième piliers ainsi que d'autres Fonds ESI pour discuter de la future politique de la politique agricole commune (PAC).

L'atelier du Helpdesk Évaluation intitulé «Montrer la valeur ajoutée de Leader/CLLD par l'évaluation» ⁽⁴⁾, qui s'est tenu à Helsinki (Finlande), a contribué à favoriser le transfert de connaissances et de bonnes pratiques entre États membres.

Le Helpdesk Évaluation a préparé des lignes directrices ⁽⁶⁾ sur la façon de rendre compte de l'évaluation dans les rapports annuels de mise en œuvre 2017 et 2019.



⁽³⁾ <https://www.maaseutu.fi/>

⁽⁴⁾ <https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/good-practice-workshops/showing-added-value-leaderclld-through-evaluation>

⁽⁵⁾ <http://www.men-d.de/>

⁽⁶⁾ https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications/en?f%5B0%5D=im_field_enrd_publ_ehd_content_t%3A20147

Collecter des données sur les réalisations des politiques

De nombreux RRN soutiennent également l'évaluation et le renforcement des capacités par la collecte de données. En Italie, le RRN a constitué une vaste base de données d'informations collectées auprès des régions sur tous les indicateurs communs de la PAC (7), avec une mise à jour annuelle. Des données sont également collectées pour d'autres Fonds ESI afin d'apporter un soutien supplémentaire aux autorités de gestion. Le RRN italien apporte aussi son soutien en améliorant l'utilisation des données du réseau d'information comptable agricole (RICA). La base de données exhaustive du RRN letton (8) est un excellent exemple de la façon dont la base de données d'un RRN peut soutenir l'évaluation dans une mesure encore plus grande. Vija Veisa, coordinatrice du projet du RRN letton, souligne: «Une base de données a été créée afin de soutenir l'autoévaluation et de fournir des données tant pour l'évaluation quantitative que qualitative.» En outre, en reliant les données accumulées sur les indicateurs de performance économique des exploitations agricoles aux données collectées par le RRN, il est possible de retracer comment les parties prenantes ont utilisé les informations et l'appui pédagogique disponibles et comment cela a influencé la performance économique de l'exploitation.

Fournir des conseils à ramener chez soi

Les RRN peuvent fournir un large éventail d'appuis précieux à long terme aux différentes parties prenantes au moyen de guides, d'études et de manuels. En Allemagne, le réseau MEN-D a publié des guides pratiques (9) sur la façon de rendre compte de l'évaluation dans les rapports annuels de mise en œuvre 2017 et 2019; il a produit un manuel de suivi à l'intention des autorités de gestion, actuellement en cours de révision afin de tenir compte des dernières exigences de l'UE en matière de suivi; et il a rédigé des documents portant sur la passation de marchés publics afin d'aider les parties prenantes à préparer la prochaine période de financement. Le RRN finlandais a travaillé en collaboration avec les GAL pour élaborer des «manuels de qualité» afin de les aider dans leurs évaluations par les pairs. Le RRN italien a produit des études sur l'innovation, la conception et la faisabilité des évaluations, sur la façon d'améliorer la qualité et la gestion des données et sur la manière de choisir des indicateurs supplémentaires.

Partager des pratiques en groupe

Le Nordic-Baltic Rural Network (réseau rural nordique-baltique) est un réseau multinational qui relie des groupes de RRN. Il sert de groupe de haut niveau pour la coordination et l'échange pour les autorités de gestion et les RRN des sept pays participants. L'un des principaux objectifs de ce réseau est de faire connaître les avantages des PDR. Pour ce faire, l'évaluation est essentielle. Le réseau collecte ainsi des données auprès des RRN et fournit des statistiques communes au niveau des indicateurs. Le réseau coordonne l'évaluation par les pairs entre les membres pour les aider à évaluer leur efficacité. Lauri Hyttinen, spécialiste réseau pour l'unité de soutien du réseau finlandais et membre du réseau nordique-baltique, explique: «Ce que nous avons réellement atteint, c'est un haut niveau d'exécution au sein du réseau. Lorsque les membres peuvent planifier et exécuter les activités eux-mêmes, ils peuvent mieux répondre à leurs besoins et nous n'avons à agir qu'en tant que facilitateurs.» Le réseau nordique-baltique a également mis l'accent sur le partage des pratiques en instituant son «Prix rural et maritime nordique-baltique».

Le Helpdesk Évaluation fournit un outil interactif sur le site internet du REDR pour aider les parties prenantes de l'évaluation à évaluer les besoins en données pour différentes approches d'évaluation.

Le Helpdesk Évaluation propose une série de lignes directrices, de fiches d'information et de documents de travail (10) que les États membres et les RRN peuvent adapter à leurs particularités et besoins locaux.

Le Helpdesk Évaluation appuie les activités d'évaluation (du réseau rural nordique-baltique, par exemple) au moyen de présentations et de groupes de travail sur l'évaluation des RRN (11).

(7) <https://www.reterurale.it/flex/cm/pages/ServeBLOB.php/L/IT/IDPagina/18498>

(8) https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/gpw-6_poster_lv.pdf

(9) http://www.men-d.de/uploads/media/170120_MEND_Hinweise_Erstellung_AIR_Stand_01_2017.pdf

(10) https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications_en

(11) <http://ksow.pl/en/news-single-view-en/entry/7313-samorzadowy-lider-zarzadzania-2015-razem-dla-r.html>

Rassembler les pratiques d'évaluation en Europe

Alors que les RRN peuvent promouvoir une mise en réseau essentielle aux niveaux national et local, les réseaux multinationaux peuvent rassembler ces réseaux en groupes. Le Helpdesk Évaluation sert de base dynamique à la fois pour fournir des orientations aux États membres et pour collecter et partager des pratiques, ce qui est crucial pour la formation continue et le développement. Le Helpdesk Évaluation recueille les pratiques des États membres sur les sujets thématiques les plus pertinents et organise des ateliers de bonnes pratiques relatives à ces thématiques à l'intention de toutes les parties prenantes de l'évaluation. L'atelier de bonnes pratiques «Montrer la valeur ajoutée de Leader/CLLD par l'évaluation», par exemple, a été organisé en collaboration avec l'autorité de gestion et le RRN finlandais en raison de leur intérêt et de leur travail sur ce sujet. L'évaluation au niveau des GAL a été introduite comme nouvelle exigence dans la période de programmation 2014-2020

et le réseau finlandais était bien placé pour aider ses membres à répondre à ce nouveau besoin.

D'autres RRN ont non seulement assisté à l'atelier, mais ont également financé la participation de plusieurs GAL pour améliorer leurs capacités en matière d'évaluation ou soutenu la participation d'experts qui pourraient ensuite aider les administrateurs dans leur État membre à mieux comprendre le contenu. Les exposés présentés par différents États membres (dont l'Allemagne, le Danemark et l'Italie) et d'autres réseaux sectoriels (par exemple Farnet) ont également apporté de précieuses contributions à l'échange de connaissances au-delà des frontières et des groupes de parties prenantes. L'atelier a servi à la fois d'espace de transfert de connaissances et de mise en réseau entre différents niveaux de gouvernance, régions et fonds européens.

D'autres réseaux formels et informels au niveau de l'UE, tels que Reecap⁽¹²⁾ et la Société européenne d'évaluation⁽¹³⁾, apportent de remarquables contributions aux évaluateurs en concentrant leur

attention sur des méthodes avancées spécifiques et en organisant des forums annuels d'échange.

Les réseaux de l'UE jouent un rôle indispensable dans la politique de développement rural de l'UE — notamment en matière d'évaluation — puisqu'ils collectent des informations et transfèrent des connaissances. Chaque réseau joue un rôle précieux à son niveau de gouvernance respectif en connectant les parties prenantes à l'évaluation et en les mettant en relation avec leurs pairs à travers l'Europe. Les RRN peuvent rassembler les pratiques et soutenir les administrations locales dans leurs tâches individuelles en matière d'évaluation, tandis que les réseaux multinationaux peuvent réunir des groupes provenant de divers États membres pour partager ces informations. Le Helpdesk Évaluation peut unifier ces pratiques et ces parties prenantes au niveau de l'UE, en veillant à ce que tous les États membres puissent apprendre les uns des autres et que les connaissances puissent être rassemblées et partagées au profit de tous.

AUTOÉVALUATION DES RÉSEAUX

L'autoévaluation, lorsqu'elle est entreprise par un réseau, implique l'évaluation systématique du fonctionnement du réseau et la réflexion sur ledit fonctionnement par le réseau lui-même. L'objectif en est le développement et l'amélioration continus des résultats et des méthodes de travail. L'autoévaluation contribue à identifier les facteurs de réussite, les meilleures pratiques et les goulets d'étranglement, ainsi qu'à s'accorder sur la voie à suivre. Idéalement, l'autoévaluation continue devrait faire partie du processus de travail habituel.

Bien que l'autoévaluation ait plusieurs aspects en commun avec l'évaluation, il existe des différences importantes. La principale est que si l'évaluation est généralement une évaluation externe des résultats et des produits, l'autoévaluation est un processus inclusif ou participatif d'examen des activités ou opérations entreprises.

Soutenir l'apprentissage

L'autoévaluation révèle des informations importantes sur certains aspects des méthodes de travail d'un réseau et ses résultats, tels que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, la qualité du travail ou le succès de la stratégie de communication. Elle accroît également la transparence et la responsabilité du réseau.

Concrètement, l'autoévaluation repose sur l'identification des facteurs de réussite, des meilleures pratiques et des goulets d'étranglement. Au mieux, cette réflexion sur les méthodes et outils de travail permet de gagner du temps et d'économiser des ressources. Les résultats de l'autoévaluation fournissent également un matériel important pour les activités de communication, les exemples de réussite et les réalisations du réseau — généralement plus convaincants que les communications sur les réunions et les activités régulières des réseaux.

Responsabilité

L'objectif premier de l'autoévaluation est d'amener les participants à réfléchir sur les réussites et les défis du réseau. Une participation et une acceptation les plus larges possible du processus sont donc fondamentales. Il est aussi possible de faire appel à un consultant ou facilitateur externe qui apportera son aide à la conception du processus d'autoévaluation et de ses instruments. Toutefois, l'appropriation du processus et la responsabilité d'agir conformément à la marche à suivre convenue d'un commun accord restent du ressort du réseau.

Planification et préparation adéquates

Le processus d'autoévaluation est similaire à un processus d'évaluation. La phase de planification définit le motif, les sujets, les ressources, le calendrier et l'utilisation des résultats. La phase de préparation comprend la conception des questions et

⁽¹²⁾ Research network on Economic Experiments for the Common Agricultural Policy (réseau de recherche sur les expériences économiques pour la politique agricole commune), <https://sites.google.com/view/reecap/about>

⁽¹³⁾ Société européenne d'évaluation (EES), <https://www.europeanevaluation.org/>

des méthodes de collecte des données. Lorsqu'elles sont bien exécutées, les phases de planification et de préparation dégagent une vision commune des raisons pour lesquelles l'autoévaluation est effectuée, de son orientation et de sa méthodologie, ainsi que de l'utilisation prévue des résultats. Les étapes suivantes sont la phase de mise en œuvre, suivie de la diffusion des résultats auprès des groupes cibles.

Outils

L'autoévaluation repose sur la collecte, l'analyse et l'interprétation d'informations, généralement au sujet du processus de travail ou des produits et des résultats. Les données d'autoévaluation sont recueillies au moyen de méthodes standards de collecte de données, telles que l'analyse d'indicateurs, les enquêtes, les sondages et les groupes de discussion (voir la figure 1). L'autoévaluation peut également inclure le retour d'information des parties prenantes. Les outils numériques tels que les enquêtes électroniques ou les outils interactifs utilisés dans le cadre

d'événements sont souvent utilisés pour la collecte de données.

Pour obtenir de meilleurs résultats, les activités d'autoévaluation peuvent se faire de façon séquentielle. Par exemple, l'analyse du niveau des indicateurs de rendement peut d'abord servir à se faire une idée de la situation du moment; une enquête ultérieure auprès des parties prenantes peut donner un aperçu des réussites, des défis et des aspects qualitatifs perçus; et enfin, les responsables de la gestion du réseau peuvent discuter de la situation du moment et des opinions des parties prenantes et émettre des recommandations pour l'avenir. La collecte, l'analyse et la communication des données exigent beaucoup de ressources, dès lors que les données doivent être soigneusement analysées afin d'être utilisées de manière constructive.

Autoévaluation ou évaluation externe

L'autoévaluation et l'évaluation externe ont en commun des caractéristiques telles que

les méthodes de collecte de données et certaines sources de données. Toutefois, l'autoévaluation diffère de l'évaluation externe à plusieurs égards. Tout d'abord, les évaluations sont effectuées par des experts impartiaux extérieurs aux opérations en question. L'autoévaluation, en revanche, est par nature participative et réflexive, ce qui signifie que ce sont les personnes participant au processus qui l'évaluent. En outre, l'évaluation externe est souvent sommative et se concentre sur les réalisations, la pertinence des incidences et la cohérence. L'autoévaluation porte quant à elle sur les réalisations, les processus, les forces et les domaines à améliorer. Enfin, les évaluations externes sont généralement plus quantitatives, elles utilisent un plus large éventail de données et de sources d'information et mettent davantage l'accent sur la représentativité des données. Cependant, le matériel et les synthèses issus de l'autoévaluation sont généralement très utiles pour les évaluations externes.



L'UNITÉ DE SOUTIEN DU RÉSEAU FINLANDAIS

L'unité de soutien du réseau rural national finlandais a systématisé son utilisation de l'autoévaluation en 2016. Elle a formalisé la logique d'intervention du RRN et a élaboré un plan à moyen terme pour les activités d'évaluation et d'autoévaluation.

«Le processus d'autoévaluation nous a aidés à clarifier nos propres objectifs et à établir un lien plus étroit entre notre travail et la vision d'ensemble du réseau. Il fournit une bonne structure pour se concentrer sur les bons aspects. Lorsque les objectifs sont clairs, il est également possible de vérifier notre progression dans leur réalisation», a indiqué Lauri Hyttinen, coordinateur de l'unité de soutien du réseau finlandais.

Les résultats de l'autoévaluation sont utilisés pour améliorer les processus, et les conclusions sont généralement rapportées et discutées lors des réunions du groupe directeur du RRN. En outre, l'autoévaluation a commencé à jouer un rôle plus important dans l'élaboration des méthodes de travail de l'unité elle-même.

«L'autoévaluation fait partie intégrante de la philosophie de l'amélioration continue. Nous voulons être meilleurs dans ce que nous faisons, et nous vérifions donc régulièrement dans quelle mesure nous avons atteint nos objectifs et pourquoi — ou pourquoi pas. Voilà ce qu'est l'autoévaluation. Cela ne doit pas être compliqué et le processus ne doit pas non plus être trop lourd. Le plus important, c'est d'être ouverts et prêts à apprendre», a indiqué Teemu Hauhia, responsable de l'unité de soutien du réseau finlandais.

En règle générale, l'unité de soutien du réseau finlandais recueille un retour d'information sur tous les événements qu'elle organise.

Ce retour d'information est résumé et discuté lors des réunions régulières de l'unité. De plus, si des contractants externes sont associés à l'organisation ou au contenu de l'événement, le retour d'information est discuté avec eux. Le retour d'information et les enseignements tirés sont pris en compte lors de la planification et de l'organisation d'événements futurs.

L'unité de soutien du réseau a mis l'autoévaluation à l'ordre du jour de sa réunion d'équipe trimestrielle. Tous les trois mois, une partie du travail de l'unité, choisie d'un commun accord, est analysée et discutée en détail. Par exemple, en 2016, un événement destiné aux GAL a été choisi pour une analyse approfondie. Tout le processus, de la planification à la réalisation de l'événement, a été cartographié sur un mur. Par la suite, les succès, les échecs et les ressources utilisées ont fait l'objet de discussions pour chaque étape du processus. Cela a permis d'identifier les facteurs de réussite et les goulets d'étranglement dans l'organisation de l'événement. Enfin, les retours d'information des participants, tels qu'analysés, ont été examinés et des recommandations pour des actions futures ont été formulées.

L'unité de soutien du réseau a trouvé le processus de cartographie très utile car il a non seulement servi de modèle de base pour l'organisation d'événements, mais il a également amélioré la planification des ressources pour les événements futurs. Ainsi, consacrer une demi-journée à l'examen du tableau d'ensemble a réduit la charge de travail pour les événements ultérieurs.

Figure 1: Questions guidant le processus d'autoévaluation

Phase de planification	Phase de préparation	Phase de mise en œuvre	Phase de diffusion
<ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi? • Quoi? • Quand? • Qui? • Combien (ressources/budget)? • Comment les résultats sont-ils utilisés? 	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce qui est demandé? • Quelles sont les sources des données? • Comment les données sont-elles collectées? 	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte des données • Analyse • Rapports 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication: Qui? Quoi? À qui? Comment? Quand? • Utilisation des résultats et recommandations



AUTOÉVALUATION DES RÉSEAUX RURAUX EUROPÉENS

La mise en réseau joue un rôle important dans la politique européenne de développement rural. L'autoévaluation des réseaux ruraux européens, à savoir le réseau européen de développement rural (REDR) et le réseau du partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI), permet à ces deux réseaux de revoir régulièrement leurs activités.

L'autoévaluation est axée sur la mise en œuvre du cadre stratégique des réseaux ruraux de l'UE ⁽¹⁴⁾. Le cadre stratégique s'articule autour de trois objectifs généraux: accroître la participation; améliorer la qualité des politiques; et sensibiliser le public. L'objectif est de tirer des enseignements des expériences passées, d'adapter les plans de travail actuels et d'améliorer l'efficacité future.

L'autoévaluation des réseaux ruraux européens de 2017 comportait plusieurs volets. Tout d'abord, elle s'est appuyée

sur des données relatives à une série d'indicateurs de rendement et de résultats, dont la majorité provient des travaux des trois unités de soutien des réseaux ruraux européens (à savoir le point de contact du REDR, le Helpdesk Évaluation et le point de service du PEI-AGRI). Elle a ensuite été complétée par les résultats d'une enquête envoyée aux membres de l'Assemblée et du groupe de pilotage des réseaux ruraux de l'UE, ainsi qu'au sous-groupe Innovation, au sous-groupe Leader/CLLD et au groupe d'experts chargé du suivi et de l'évaluation de la PAC (Grexe), puis suivie d'une discussion sur les conclusions et les projets de recommandations au sein des organes directeurs des réseaux ruraux. Lors de sa réunion de décembre 2018, l'Assemblée des réseaux ruraux a préconisé le lancement, en 2019, d'activités d'autoévaluation de suivi des réseaux ruraux de l'UE.

Figure 2: Exemples de résultats et de recommandations de l'autoévaluation des réseaux ruraux de l'UE de 2017 ⁽¹⁵⁾

Objectif	Résultats	Recommandation	Mesures potentielles
Accroître la participation	Les activités des réseaux ruraux de l'UE ont conduit à une plus grande participation des différentes parties prenantes au développement rural et ont bien répondu à leurs besoins.	Accroître la participation des parties prenantes nationales et locales.	Reproduire au niveau national ou local et dans la langue nationale les événements organisés au niveau de l'UE.
		Mieux saisir les apports et les besoins des acteurs locaux en travaillant avec les organisations locales qui interagissent avec eux.	Encourager davantage d'organisations travaillant avec les parties prenantes locales à s'engager dans les réseaux ruraux de l'UE et les activités des RRN.
Améliorer la qualité des politiques	Les réseaux REDR et PEI-AGRI ont réussi à améliorer la qualité de la politique de développement rural.	Explorer les goulots d'étranglement dans la mise en œuvre des politiques et la façon dont ils peuvent être résolus au bon niveau.	Produire des informations et une comparaison systématique des mécanismes de mise en œuvre des politiques dans les États membres. Déterminer qui est compétent pour remédier à de telles situations.
Sensibiliser le public	Les activités des réseaux ruraux de l'UE ont contribué à mieux faire connaître les avantages de la politique de développement rural.	Maximiser l'effet multiplicateur en ciblant les informations sur les parties prenantes qui comprennent le rôle des réseaux de l'UE et leur mode de fonctionnement.	Identifier les acteurs de la communication les plus à même de relayer les messages des réseaux ruraux de l'UE auprès de leurs publics cibles et interagir avec eux.

⁽¹⁴⁾ https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/sg7_strategic-assessment-framework.pdf

⁽¹⁵⁾ Le rapport consolidé de l'exercice d'autoévaluation des réseaux ruraux peut être consulté sur le site internet du REDR, https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/eurn_sa_consolidated-report_en.pdf



5. Un riche écosystème de réseaux

© Freepik

Les réseaux ruraux de l'Union européenne (UE) — le réseau européen de développement rural (REDR) travaille aux côtés du réseau du partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI) — sont présents au sein d'un écosystème très diversifié de réseaux européens. De nombreux réseaux ont été créés et sont financés directement par la Commission européenne dans le but de favoriser la mise en œuvre des politiques. Le présent article se penche sur les réseaux de politique financés par les Fonds structurels et d'investissement européens et tente d'en tirer des enseignements. Le REDR et le PEI-AGRI sont des «réseaux de réseaux». Ils mettent en relation, d'une part, les institutions qui participent directement à la mise en œuvre de la politique de développement rural et, d'autre part, les réseaux ruraux nationaux et un éventail de réseaux de parties prenantes qui se sont formés à partir des intérêts de groupes ou de questions spécifiques pour tenir compte des développements agricole, environnemental, sociétal ou territorial.

RÉSEAUX DE POLITIQUE EUROPÉENNE

RÉSEAUX DE PARTIES PRENANTES

RÉSEAUX DE POLITIQUE EUROPÉENNE

L'objectif commun des réseaux de politique est de rapprocher les citoyens pour approfondir les connaissances et discuter de la manière d'améliorer la politique de l'Union européenne. Ces réseaux présentent de nombreuses similitudes, mais aussi de nombreuses différences quant à leur approche, leur structure et leur manière

de travailler, ce qui constitue une source abondante d'idées et d'expériences. Le présent article compare quatre réseaux financés par les Fonds structurels et d'investissement européens (Fonds ESI): les «réseaux d'apprentissage» du Fonds social européen (FSE); Urbact du Fonds européen de développement régional (FEDER); Farnet du Fonds

européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP); et le PEI-AGRI du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

La figure 1 montre les objectifs et les caractéristiques distinctives principaux des quatre réseaux de politique analysés dans le présent article — pour chaque Fonds ESI, un réseau est sélectionné.

Figure 1: Exemples de réseaux de politique relevant des Fonds structurels et d'investissement européens

Fonds	Réseau	Objectifs principaux	Caractéristiques distinctives
FSE	Réseaux d'apprentissage https://ec.europa.eu/esf/transnationality/content/esf-learning-networks-2007-2013	Tirer des enseignements des innovations en matière d'emploi et de politique sociale dans les États membres aux fins de la mise en œuvre générale du FSE.	Une attention particulière apportée à l'intégration d'approches innovantes au sein des autorités de gestion. L'élaboration de nouvelles approches et de nouveaux outils d'apprentissage politique collaboratif.
FEDER	Urbact http://urbact.eu/	Favoriser l'apprentissage entre pairs au sein des réseaux de villes sur des thèmes clés importants dans le cadre du développement territorial intégré.	Une approche structurée et claire qui appuie la coopération transnationale directement entre les villes sur des thèmes stratégiques. Le renforcement participatif des capacités.
FEAMP	Farnet http://www.farnet.eu	Appuyer le déploiement du développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) dans les zones côtières.	L'accent est mis sur une mesure et une cible spécifiques (DLAL, zones côtières et de pêche). La mission consiste clairement à renforcer les capacités au niveau de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement.
Feader	PEI-AGRI https://ec.europa.eu/eip/agriculture/	Stimuler l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture en mettant en relation des groupes opérationnels, des services de conseil et des chercheurs.	L'accent est clairement mis sur le soutien à la mise en œuvre réussie d'une mesure innovante avec certains groupes cibles. Des outils flexibles, tels que des groupes de discussion concrets à court terme, sont en place. Des liens sont établis entre la politique agricole commune (PAC), d'une part, et la politique de l'Union en matière de recherche et d'innovation, d'autre part.

Exemple de mise en réseau au sein du FSE — Des communautés de pratique aux réseaux d'apprentissage

L'approche actuelle de la politique de mise en réseau au sein du Fonds social européen (FSE) trouve son origine dans l'initiative communautaire EQUAL 2000-2006 qui, en réalité, reprenait plusieurs idées de Leader. Pour favoriser la mise en œuvre de cette nouvelle approche de la politique en matière d'emploi, la Commission européenne a établi un ensemble de réseaux permettant aux autorités de gestion de collaborer dans le cadre de thèmes spécifiques.

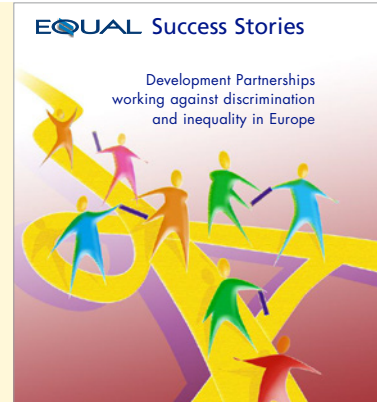
Créés au cours de la période 2007-2013, les premiers réseaux d'apprentissage étaient fondés sur le principe des «communautés de pratiques» (CP) ⁽¹⁾ auto-organisées. La plupart des participants des CP étaient issus des autorités de gestion du FSE plutôt que du projet. Si cet aspect a renforcé le rôle politique et de financement des autorités de gestion et a été positif pour le financement et l'élaboration de politiques futures, il a également limité l'engagement des participants au projet qui travaillaient sur le terrain auprès des groupes cibles.

Au cours de la période de programmation 2014-2020, les communautés de

pratiques se sont transformées en «réseaux d'apprentissage du FSE». Une plateforme transnationale gère et soutient actuellement neuf réseaux thématiques concernant les principaux thèmes du FSE: l'emploi, l'inclusion, l'emploi des jeunes, l'apprentissage et les compétences, l'économie sociale, la gouvernance et l'administration publique, la simplification, les partenariats et les migrants. Comme auparavant, chaque réseau d'apprentissage mobilise principalement les autorités de gestion concernées ainsi qu'un nombre restreint de parties prenantes clés.

⁽¹⁾ Le concept de «communautés de pratiques» a été élaboré par Étienne Wenger qui a défini et catégorisé 28 formes d'apprentissage collaboratif. L'apprentissage et les connaissances tant formels qu'informels peuvent être acquis au sein d'une communauté et à l'extérieur de celle-ci.

Le programme EQUAL était axé sur cinq thèmes principaux liés à l'emploi: améliorer l'employabilité, encourager l'entrepreneuriat inclusif, faciliter l'adaptabilité, promouvoir l'égalité des genres et intégrer les demandeurs d'asile ⁽²⁾. EQUAL était très différent des générations précédentes de programmes du FSE dans la mesure où il ouvrait les demandes de financement non pas aux promoteurs de projets individuels, mais aux partenariats mobilisant les principaux acteurs horizontaux au niveau local, y compris les organisations non gouvernementales (ONG) et les administrations en amont de la chaîne verticale de gouvernance. Le programme était explicite en ce qui concerne l'innovation à une époque où la notion d'innovation sociale n'avait pas encore été popularisée et il plaidait en faveur de l'autonomisation des bénéficiaires. En outre, l'objectif était manifestement d'intégrer les bonnes pratiques dans la politique du marché du travail aux niveaux local, régional, national et de l'Union européenne.



© Union européenne

Exemple de mise en réseau au sein du FEDER — Urbact

Comme dans le cas de la mise en réseau au sein du FSE, le réseau Urbact n'était à l'origine qu'une initiative d'échange et d'apprentissage à petite échelle destinée à faciliter la mise en œuvre des programmes d'initiative communautaire URBAN 1 et 2 qui appuyaient la régénération économique et sociale des villes et des quartiers en crise afin de promouvoir le développement durable urbain. Contrairement aux réseaux des autres fonds, Urbact est financé à titre de programme opérationnel distinct en gestion partagée, piloté par un comité de suivi composé d'autorités de gestion des États membres.

Une évaluation d'Urbact 1 (2002-2006) a montré que l'apprentissage politique par des visites transnationales ne se traduisait pas en actions au niveau des villes participantes. Un changement progressif s'est produit avec Urbact 2 (2007-2013). Pour ramener l'apprentissage à domicile, la principale proposition était que chaque municipalité élabore un plan d'action pour relever son défi le plus urgent. Ainsi, Urbact 2 a mis en place une méthode de planification des actions fondée sur un modèle de groupe d'action locale similaire à certains égards à Leader.

Les réseaux de villes se sont formés en deux phases d'une durée totale de 36 mois. Dans le cadre d'Urbact 2, environ 500 villes ont participé à 50 réseaux de planification d'actions dans un grand nombre de domaines thématiques allant de l'inclusion

sociale aux «villes intelligentes» et aux relations avec les universités. Plus de 5 000 parties prenantes ont travaillé au niveau local et quasiment toutes les villes ont réussi à élaborer des plans d'action locaux grâce à la méthode d'Urbact.

Caractéristiques du modèle Urbact

Urbact dispose d'un modèle bien conçu pour faire participer les villes à la planification d'actions pour un développement intégré et durable. Le modèle a été affiné au fil des ans

et comprend des lignes directrices détaillées concernant tous les aspects de la méthode d'Urbact, de la boîte à outils sur la planification des actions ⁽³⁾ (traduite dans toutes les langues de l'UE) aux guides très spécifiques sur l'animation de réunions. Pour soutenir son activité principale de mise en réseau, Urbact a également mis en place un important renforcement des capacités destiné aux participants à ses réseaux en prévoyant l'organisation d'universités d'été et de programmes de formation nationaux.



© Urbact

Environ 140 villes au total ont été financées au titre d'URBAN 1 et 2, l'enveloppe du FEDER s'élevant généralement à environ 10 millions d'euros. Les villes devaient chacune mettre en œuvre un programme de développement urbain intégré dans une zone urbaine défavorisée. Elles étaient dirigées par des autorités locales selon une approche plus descendante que celle de Leader. En 2002, il était devenu urgent de trouver un moyen de mettre en réseau les 140 villes qui travaillaient à la régénération des quartiers défavorisés. Ainsi, Urbact 1 a commencé à créer des réseaux de taille très variable autour de grandes questions d'intérêt définies par les villes.

⁽²⁾ http://ec.europa.eu/employment_social/equal_consolidated/data/document/sucstor05_fr.pdf

⁽³⁾ Voir la boîte à outils Urbact, http://urbact.eu/sites/default/files/urbact_toolkit_online_4_0.pdf

Toutefois, aux yeux de certains experts d'Urbact, il reste des défis à relever dans cette approche. La nature ad hoc des liens avec les Fonds structurels et d'investissement européens est particulièrement évidente. La responsabilité revient à chaque ville de tisser des liens avec les autorités de gestion compétentes pour le financement du FEDER ou du FSE.

La difficulté survient lorsque les villes peinent à trouver un financement pour leurs plans d'action. Il n'existe pas de passerelle automatique entre les villes d'Urbact et les programmes opérationnels qui financent la politique de cohésion. De plus, les critères de sélection relatifs aux projets n'ont que rarement accordé des points supplémentaires aux villes qui ont un plan d'action de qualité tenant compte des éléments clés traités par les réseaux Urbact.

Enfin, le modèle d'engagement des parties prenantes Urbact 2 centré sur un plan d'action global a peut-être été radical en 2007, mais aujourd'hui, un modèle plus itératif de conception conjointe suivi d'expérimentations à petite échelle peut être préféré à la mise en place de plans d'action complexes après des années de planification.

Les principaux vestiges du programme Urbact ont été l'émergence d'une véritable communauté de pratiques intégrant des praticiens et des décideurs politiques issus de villes de toutes tailles, également au niveau national. Les festivals des connaissances Urbact attirent aujourd'hui plus de 500 participants et le nombre de réseaux non Urbact est en augmentation. L'événement le plus récent, qui s'est tenu à Lisbonne en octobre 2018, a rassemblé 250 villes, dont 75 nouvelles dans Urbact.

Exemple de mise en réseau au sein du FEAMP — Farnet



Au cours de la période 2007-2013, la Commission européenne a lancé une nouvelle phase de développement local mené par les acteurs locaux (DLAL) dans le domaine de la pêche et dans les zones côtières. Ce lancement s'est fait en réponse à la raréfaction des stocks de poissons, qui a entraîné une réduction des revenus et de l'emploi dans le secteur de la pêche, créant ainsi des difficultés importantes pour les régions qui dépendent de la pêche. Toutefois, au départ, cette nouvelle approche s'est heurtée à l'opposition des pêcheurs et des autorités de gestion, qui étaient réticents à l'idée d'élaborer une nouvelle approche concernant les questions liées à la pêche.

L'unité d'appui Farnet a été créée par la Commission européenne pour permettre l'échange de bonnes pratiques et renforcer à la fois la compréhension et les capacités tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Au fil du temps, il est devenu évident que les projets soutenus par le développement local mené par les acteurs locaux pourraient offrir des possibilités non seulement au sein de la chaîne de valeur de la pêche, mais aussi en nouant des liens avec les autres segments de l'économie locale, créant ainsi des emplois essentiels au niveau local.

En plus de recenser et de promouvoir les bonnes pratiques, Farnet rassemble des parties prenantes clés: groupes d'action locale des zones de pêche, autorités de gestion, experts de la pêche et Commission européenne. Il est intéressant de noter que cette approche est alignée sur l'une des principales recommandations du groupe thématique «Stakeholder Involvement» du REDR (4): «L'un des principaux

défis reste de jeter des ponts entre ces différentes catégories de parties prenantes, plus spécifiquement entre les vastes besoins sociaux exprimés par les parties prenantes de la société civile et les réalités techniques de la mise en œuvre des politiques.»

Le réseau est un canal de communication bidirectionnel qui achemine l'information depuis le terrain jusqu'au niveau de l'UE et souligne la valeur ajoutée de l'UE au niveau local.

« L'équipe Farnet rencontre régulièrement les agents de la DG MARE (Commission européenne) compétents pour un pays spécifique. Ils assistent également à des réunions aux côtés des États membres au sein du groupe d'experts du FEAMP. Leur présence permet de recenser de manière ascendante les questions liées au DLAL et d'en discuter avec les autres parties prenantes. »

Gilles Van de Walle, chef d'équipe Farnet

Le réseau est coordonné par une unité d'appui placée sous la supervision de la direction générale des affaires maritimes et de la pêche de la Commission (DG MARE). Des réseaux nationaux de pêche ont aussi été mis en place dans dix États membres (5) et les groupes d'action locale des zones de pêche se réunissent également au niveau régional dans certains pays. Farnet combine des outils de mise en réseau pour examiner des thèmes spécifiques. Par exemple, le récent guide intitulé «Renforcer la gestion des ressources locales» (6) s'appuie sur une série de bonnes pratiques recensées par l'unité d'appui et abordées avec les membres du réseau. Le guide fournit des conseils pratiques en sept langues.

(4) https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/tq_stakeholder-involvement_final-report.pdf

(5) Ces réseaux ne sont pas obligatoires au titre des règlements FEAMP et leurs budgets peuvent être très variables.

(6) https://webgate.ec.europa.eu/fpfis/cms/farnet2/library/guide/farnet-guide-16-strengthening-local-resource-management_fr

En outre, l'unité d'appui Farnet fournit des conseils et une assistance d'experts, organise des événements de renforcement des capacités, tant pour les autorités de gestion que pour les groupes d'action locale des zones de pêche, et utilise un large éventail d'outils de communication pour assurer une transmission optimale des informations. Un facteur clé de succès est que les activités du réseau ne sont liées qu'au DLAL et ne s'étendent pas au reste du FEAMP ou à la politique maritime en général. Cela met en évidence la mission de l'unité d'appui Farnet, dont les actions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle alignée sur le taux d'exécution du DLAL.

Exemple de mise en réseau au sein du Feader — PEI-AGRI



Pour soutenir sa stratégie de croissance Europe 2020, l'Union européenne a lancé l'initiative phare «Une Union pour l'innovation», avec cinq partenariats européens d'innovation (PEI). Les PEI seront axés sur les défis à relever et se concentreront sur les avantages pour la société ainsi que sur une modernisation rapide des secteurs et marchés associés. Ces initiatives ont été élaborées dans le but de mettre en commun l'expertise et les ressources dans l'ensemble de la chaîne de la recherche et de l'innovation en rassemblant toutes les parties prenantes aux niveaux de l'UE, national

et régional. Le PEI-AGRI s'efforce de promouvoir un secteur agricole et sylvicole compétitif et durable qui «obtient de meilleurs résultats avec moins de moyens».

Le PEI-AGRI rassemble des acteurs de tous les maillons des chaînes d'approvisionnement afin qu'ils collaborent dans le cadre de projets multiacteurs pour résoudre un problème spécifique ou définir et développer une opportunité. Cet objectif est atteint principalement grâce aux groupes opérationnels financés au titre de la mesure 16 «Coopération» qui associent des agriculteurs, des conseillers, des chercheurs, des entreprises et d'autres parties prenantes créant des partenariats localisés afin de trouver des solutions innovantes pour des défis ou des opportunités spécifiques auxquels les agriculteurs sont confrontés.

Sur la période 2014-2020, l'objectif est de créer plus de 3 200 groupes opérationnels en Europe. Pour ce faire, les réseaux ruraux nationaux et d'autres entités aux niveaux national et régional (par exemple des services de conseils) travaillent en étroite collaboration avec le PEI-AGRI à l'échelon de l'UE pour fournir un soutien et un renforcement des capacités spécifiques. Jusqu'à présent, environ 1 000 groupes opérationnels ont été créés et traitent un large éventail de questions clés, renforçant ainsi les liens entre les agriculteurs au niveau local et le système de connaissances et d'innovation agricoles (SCIA) (?).

Une autre force des réseaux du PEI-AGRI réside dans la manière dont ils associent les connaissances acquises au niveau local par l'intermédiaire des groupes opérationnels à des activités de recherche plus vastes — à la fois dans le cadre de groupes de discussion très spécifiques et en assurant un flux d'informations bidirectionnel avec plus de 100 projets multiacteurs (dont 29 réseaux thématiques permanents) financés par Horizon 2020, le programme-cadre de l'UE en matière de recherche et d'innovation.

Intégration de l'innovation

Les quatre réseaux de politique mentionnés à la figure 1 ont généralement été créés dans le but d'échanger de bonnes pratiques et de soutenir le déploiement d'une nouvelle initiative ou politique. Comme indiqué dans le premier article de ce numéro de la *Revue rurale de l'UE*, c'était également le cas de l'Observatoire européen Leader qui est devenu plus tard le REDR.

Les discussions avec les principaux acteurs de ces initiatives laissent entendre que l'un des principaux défis a été et reste de savoir comment transférer plus largement les aspects innovants, tels que recensés parmi les bonnes pratiques, dans la mise en œuvre générale.

En réponse à ce défi, la portée de la mise en réseau européenne s'est diversifiée, passant d'une mise en réseau essentiellement «horizontale» (échange et transfert de bonnes pratiques entre acteurs locaux dans différentes parties de l'Europe, ce qui reste très pertinent) à une mise en réseau plus «verticale» (qui mobilise les acteurs à différents niveaux de la chaîne de la gouvernance à multiniveaux).

Cette transition se reflète dans l'ouverture des réseaux d'apprentissage du FSE aux autorités de gestion, dans les activités de Farnet visant à nouer des liens solides entre les groupes d'action locale des zones de pêche, les autorités de gestion et les responsables de l'UE, et dans le lien étroit entre les groupes opérationnels du PEI-AGRI et la politique de recherche au titre d'Horizon 2020.

(?) Brochure du PEI-AGRI sur les systèmes de connaissances et d'innovation agricoles, <https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/publications/eip-agri-brochure-agricultural-knowledge-and>

RÉSEAUX DE PARTIES PRENANTES

Contrairement aux réseaux de politique, qui sont des constructions descendantes, les réseaux de parties prenantes émergent selon une approche ascendante. Ils sont nés sur le terrain, c'est-à-dire directement des préoccupations, des intérêts et des passions d'un groupe particulier de personnes. Ils existent en particulier pour protéger et promouvoir plus largement ces préoccupations.

Dans le domaine du développement rural, les réseaux de parties prenantes peuvent revêtir des formes diverses. Il existe des organisations agricoles et coopératives bien établies, comme le COPA-Cogeca (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne-Confédération générale des coopératives agricoles de l'Union européenne), qui est composé de 60 organisations professionnelles agricoles nationales et de 31 organisations coopératives nationales des pays de l'Union européenne, représentant plus de 28 millions d'agriculteurs et 38 000 coopératives.

Des réseaux environnementaux influents et bien connus sont également en place, comme par exemple le Bureau européen de l'environnement, qui compte environ 140 organisations membres dans plus de 30 pays, représentant quelque 30 millions de membres individuels et de partisans. Un autre exemple est Birdlife Europe, dont les deux millions de membres et les dizaines de milliers de bénévoles sont passionnés par les oiseaux et les changements qui touchent les habitats dont ils dépendent. À l'inverse, il existe de nombreux réseaux européens beaucoup plus petits, tels que ELARD et Prepare, décrits ci-dessous, qui travaillent sur toute une série de thématiques liées au développement rural.

Prepare

Prepare — Partenariat pour l'Europe rurale — a été créé en 1999 par un groupe d'organisations non gouvernementales européennes et nationales pour permettre aux pays d'Europe centrale et orientale d'améliorer leur préparation en vue



© Freepik

de leur adhésion à l'UE. Prepare s'est efforcé de mettre en place des réseaux ascendants qui s'engagent auprès de la société civile et renforcent celle-ci. Son objectif est que ces réseaux donnent aux communautés rurales les moyens de participer aux prises de décisions en matière de développement rural durable.

Prepare privilégie une approche territoriale plutôt qu'une approche par projet, fondée sur des partenariats (entre le secteur public, le secteur privé et les ONG), une approche intégrée (associant divers aspects tels que l'agriculture, le développement des PME, l'environnement et la politique sociale) et des initiatives locales menées par les citoyens.

Prepare a ensuite joué un rôle particulièrement important dans le renforcement des capacités des communautés rurales pour mettre en place et appliquer des approches Leader ou semblables à Leader. Ses organisations membres comprennent un mélange de réseaux et d'enceintes de développement rural actifs dans les pays scandinaves, d'Europe centrale et orientale.

Le «programme» de Prepare promeut les échanges multinationaux dans le domaine du développement rural. Ces échanges sont axés sur les nouveaux États membres de l'UE et sur les pays tiers. Prepare cherche à permettre un dialogue efficace, en renforçant la confiance et la coopération entre les

acteurs locaux, les pouvoirs publics et toutes les parties prenantes du développement rural. Son programme de travail s'articule autour de trois éléments principaux:

- des programmes nationaux spécifiques propres à chaque pays — pour promouvoir le dialogue et la coopération entre les différents acteurs du développement rural dans chaque pays;
- des échanges multinationaux — pour partager des expériences et des idées dans le domaine du développement rural au-delà des frontières nationales;
- une mise en réseau internationale — pour créer un réseau formel permettant l'échange et le soutien mutuel entre les parties prenantes intéressées par le développement rural dans toute l'Europe.

Prepare est l'un des initiateurs du Parlement européen rural, cofinancé par le programme «L'Europe pour les citoyens» de l'Union européenne. Les activités de Prepare s'appuient sur un assortiment diversifié de sources de financement, notamment des subventions provenant de l'UE et des autorités nationales, ainsi que de diverses fondations.

<http://www.preparenetwork.org/>

ELARD

L'Association européenne Leader pour le développement rural (ELARD) a pour objectif d'améliorer la qualité de vie dans les zones rurales. ELARD est une association internationale à but non lucratif créée dans le but de contribuer à la mise en œuvre de l'approche Leader/DLAL en Europe. Elle s'est efforcée d'y parvenir en mettant en réseau les groupes d'action locale (GAL) existants et leurs réseaux très localisés. Actuellement, l'association regroupe près de 2 000 GAL issus de 25 pays. Elle vise à diffuser la philosophie des principes de Leader et du DLAL dans l'UE et au-delà, à travers une série de rôles de mise en réseau. Il s'agit notamment de favoriser la coopération entre les réseaux Leader nationaux et régionaux et les GAL, et de promouvoir des projets communs et le partage d'expériences par ces réseaux et par d'autres partenaires externes.

Les membres utilisent le réseau ELARD pour promouvoir des stratégies et des initiatives locales et nationales de développement rural. Le réseau ne se contente pas de nouer des liens entre les zones rurales et urbaines, les zones de pêche et les GAL. Il aide également les réseaux locaux à nouer des liens verticalement, par exemple avec des réseaux au niveau européen, tels que le REDR et le PEI-AGRI.

Si l'objectif d'ELARD est de protéger et de promouvoir les intérêts de ses membres (les GAL) en prônant un financement

plus important et plus simple du DLAL, ses efforts peuvent coïncider avec les activités d'autres réseaux, tels que le REDR, qui tentent d'améliorer l'efficacité des stratégies et des systèmes de mise en œuvre du développement local mené par les acteurs locaux, même si ceux-ci n'œuvrent pas en faveur d'un financement supplémentaire. ELARD est financée en partie par les cotisations des GAL et en partie par des subventions des États membres.

<http://www.elard.eu/>

Caractéristiques partagées

Indépendamment de leur taille, de nombreux réseaux de parties prenantes mobilisées dans le développement rural partagent certaines caractéristiques:

- ce sont généralement des réseaux de réseaux, qui comptent des organisations membres dans différents États membres de l'UE;
- ils existent pour promouvoir les intérêts de leurs membres — qui peuvent être principalement économiques comme dans le cas des organisations agricoles, une préoccupation pour l'environnement ou un enjeu social, ou simplement un intérêt passionné pour une thématique particulière;
- leurs modèles d'entreprise varient, mais leurs sources de revenus sont en général plus diversifiées que

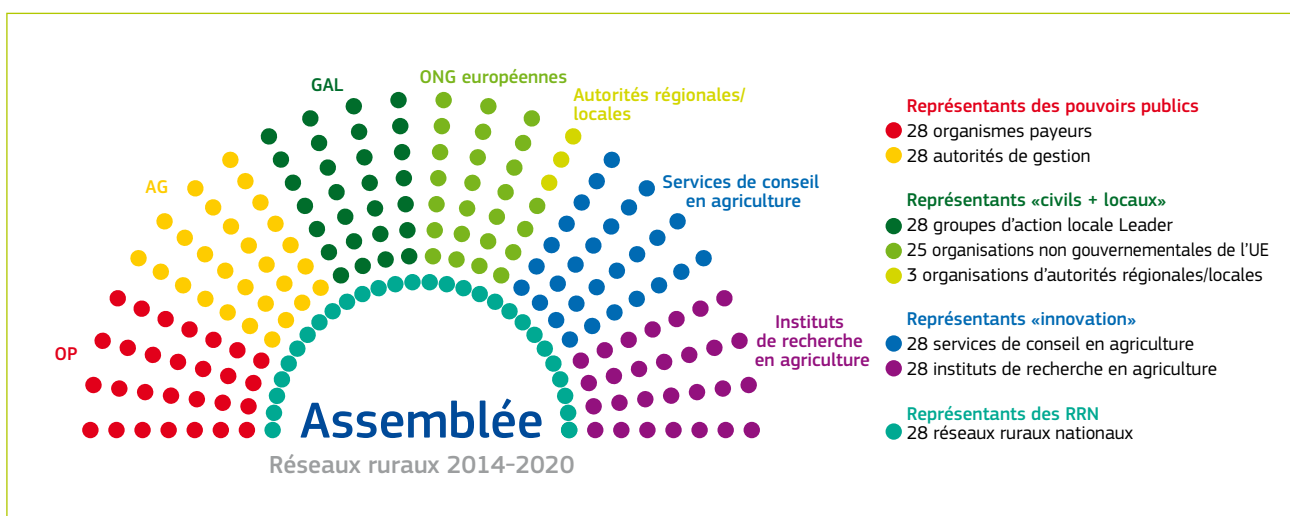
celles des réseaux de politique. Ils dépendent habituellement d'une combinaison de cotisations de membres, de dons, de projets, de certaines subventions et de beaucoup de travail bénévole;

- ils ont généralement plus de liberté pour faire des propositions, promouvoir et critiquer les politiques qui ne sont pas soutenues par leurs membres.

L'Assemblée des réseaux ruraux (l'organe de gouvernance des réseaux REDR et PEI-AGRI) réunit bon nombre de ces différents réseaux avec les principaux acteurs institutionnels et de recherche du développement rural. La figure 2 montre que les réseaux de parties prenantes de l'UE, comme ceux décrits ci-dessus, disposent de 25 sièges.

Les réseaux de parties prenantes peuvent nouer des contacts avec des millions de personnes vivant en milieu rural, connaître leurs points de vue et cerner leurs préoccupations. Les réseaux de politique peuvent contribuer à soutenir la mise en œuvre des politiques de l'UE sur le terrain, à rapprocher les points de vue opposés, à faire entendre les voix silencieuses et à présenter les pratiques performantes.

Figure 2: Membres de l'Assemblée des réseaux ruraux au 1^{er} mars 2019





6. La mise en réseau et la nouvelle PAC

© Union européenne

La politique agricole commune (PAC) après 2020 sera plus sensible aux défis tels que le changement climatique et le renouvellement des générations. Sur la base de neuf objectifs, la future PAC garantira une alimentation de qualité et un soutien fort en faveur d'un modèle agricole européen qui intègre également des objectifs environnementaux et promeut des zones rurales dynamiques. Que pourrait signifier cette nouvelle approche pour la mise en réseau et le développement rural?

ÉLARGIR LA PORTÉE DE LA MISE EN RÉSEAU — PLANS STRATÉGIQUES DE LA PAC

LES DÉFIS AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES NOUVEAUX RÉSEAUX DE LA PAC

ÉLARGIR LA PORTÉE DE LA MISE EN RÉSEAU — PLANS STRATÉGIQUES DE LA PAC

Le 1^{er} juin 2018, la Commission européenne a publié ses propositions législatives relatives à la politique agricole commune (PAC) pour la période 2021-2027. Ces propositions ont pour objectif de rendre la PAC plus réactive face aux défis actuels et futurs tels que le changement climatique ou le renouvellement des générations, tout en continuant à soutenir le maintien d'un secteur agricole durable et compétitif et le développement plus large des zones rurales. Elles tiennent également compte des réponses (plus de 320 000) reçues lors d'une consultation publique préalable. Pour renforcer la réactivité de la PAC face à ces défis, un nouveau mécanisme de mise en œuvre fondé sur les résultats est proposé, dans le cadre duquel les États membres jouiront d'une plus grande liberté pour concevoir les interventions qu'ils mettront en place pour atteindre un ensemble d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux.

Les propositions de la PAC fixent trois objectifs généraux et un objectif transversal pour la nouvelle PAC:

- favoriser le développement d'un secteur agricole intelligent, résilient et diversifié garantissant la sécurité alimentaire;
- renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat et contribuer aux objectifs de l'Union liés à l'environnement et au climat;
- consolider le tissu socio-économique des zones rurales; et
- l'objectif transversal de moderniser le secteur par la promotion et le partage des connaissances, l'innovation et la numérisation dans l'agriculture et les zones rurales, et de favoriser leur adoption.

Au titre de ces objectifs généraux, neuf objectifs spécifiques ont été énoncés

(voir la figure 1) auxquels les États membres doivent démontrer qu'ils contribuent de manière cohérente par les activités qu'ils proposent de financer au titre des deux piliers de la PAC; ils seront définis dans le cadre des nouveaux plans stratégiques de la PAC, en élargissant pour la première fois le mode de programmation de l'aide au développement rural au premier pilier. Ces activités doivent correspondre à différents types d'intervention. Dans ce cadre, les États membres auront beaucoup plus de marge pour décider précisément ce qui sera financé et où. La réalisation de ces objectifs sera évaluée à l'aide d'une série d'indicateurs, en s'appuyant sur l'expérience du cadre commun de suivi et d'évaluation (CCSE) actuel. Il est important que ces plans témoignent d'une ambition accrue par rapport à la situation actuelle en ce qui concerne les objectifs liés à l'environnement et au climat.

Figure 1: Les neuf objectifs proposés pour la PAC 2021-2027



Les propositions de mise en réseau sont conformes à l'évolution vers une planification stratégique et visent à considérer la PAC dans son ensemble, y compris le premier pilier pour la première fois, parallèlement au développement rural au titre du deuxième pilier. Cela signifie que les nouveaux réseaux de la PAC seront en mesure de mener des activités de mise en réseau liées à toutes les interventions mises en place par les États membres dans le cadre de leurs plans stratégiques de la PAC pour contribuer à la réalisation d'un objectif particulier dans les deux piliers, que ce soit pour soutenir le renouvellement des générations, promouvoir l'action en faveur du climat ou développer des chaînes d'approvisionnement courtes dans certains secteurs. Une autre nouveauté est l'élargissement de leurs compétences, au-delà de la mise en œuvre actuelle, l'apport d'un soutien et la contribution à l'élaboration du futur plan stratégique au cours des périodes de programmation suivantes. Il est envisagé de créer des réseaux de la PAC dans chaque État membre et de mettre en place un réseau unique de la PAC au niveau de l'UE pour promouvoir la mise en réseau et l'échange de connaissances entre les réseaux nationaux, ainsi que pour apporter un soutien sur des questions communes. Les nouveaux réseaux nationaux de



© Union européenne

la PAC remplaceront essentiellement les réseaux ruraux nationaux actuels et élargiront leurs compétences pour inclure l'ensemble de la PAC. Les États membres devront les mettre en place au plus tard douze mois après l'approbation par la Commission européenne des plans stratégiques nationaux respectifs de la PAC. Les réseaux seront financés par l'assistance technique du Feader.

Si la portée des réseaux de la PAC, tant au niveau national qu'au niveau de l'UE, est élargie, leurs objectifs restent très similaires à ceux des réseaux actuels des RRN, du REDR et du PEI-AGRI. Les

propositions sont évolutives plutôt que radicales et s'inspirent, entre autres, de l'exercice d'autoévaluation de 2017 mené par les réseaux ruraux actuels de l'UE qui, en général, ont montré que les sujets abordés et les méthodes de travail utilisées par les réseaux avaient produit des résultats positifs (pour en savoir plus sur l'autoévaluation des réseaux ruraux européens, voir page 30). Le rôle important que devrait jouer une telle mise en réseau fondée sur les politiques est donc pleinement reconnu dans le projet de législation.

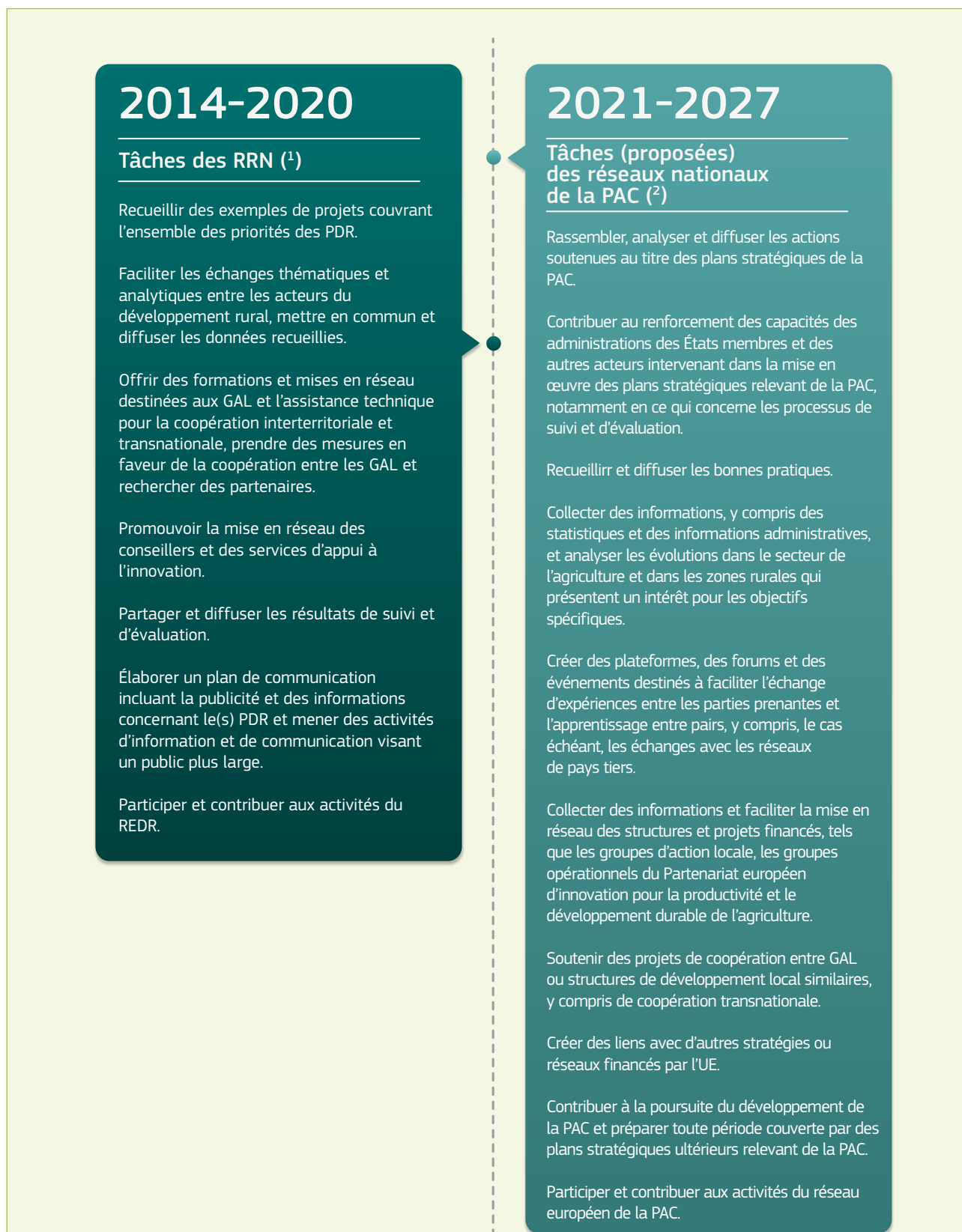
La flexibilité accrue accordée aux États membres dans le cadre du nouveau modèle de mise en œuvre fondé sur les résultats offre de nombreuses possibilités, notamment la liberté d'élaborer des approches plus cohérentes, plus créatives et plus innovantes pour concrétiser les objectifs de la PAC qui répondent aux besoins économiques, sociaux et environnementaux d'un domaine particulier. Toutefois, si l'on veut mettre en place ces nouvelles approches, se focaliser sur les résultats et la performance plutôt que sur la conformité et les règles, et rechercher la meilleure façon de concevoir et de combiner les différents types d'intervention disponibles, il convient de trouver de nouvelles façons de penser, de travailler et en particulier de travailler en réseau. Il faudra du temps, des conseils et un renforcement des capacités pour aboutir à de tels changements. Cela signifie que

OBJECTIFS DES RÉSEAUX DE LA PAC

- a. Renforcer la participation des parties prenantes dans la conception et la mise en œuvre des plans stratégiques de la PAC.
- b. Accompagner les États membres dans la mise en œuvre des plans stratégiques de la PAC et dans la transition vers un modèle de mise en œuvre fondé sur les résultats.
- c. Faciliter l'apprentissage entre pairs et les interactions entre tous les acteurs du monde agricole et rural.
- d. Stimuler l'innovation et favoriser l'inclusion de toutes les parties prenantes dans le processus d'échange et de renforcement des connaissances.
- e. Soutenir les capacités de suivi et d'évaluation de toutes les parties prenantes.
- f. Contribuer à la diffusion des résultats des plans stratégiques relevant de la PAC.

Source: plans stratégiques relevant de la PAC — proposition de règlement COM(2018) 392.

Figure 2: Résumé des tâches existantes des RRN et des tâches futures éventuelles des réseaux nationaux de la PAC



⁽¹⁾ Voir l'article 54 du règlement (UE) n° 1305/2013 du 17 décembre 2013.

⁽²⁾ Voir l'article 113 des propositions de règlement concernant le soutien aux plans stratégiques devant être élaborés par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune (plans stratégiques relevant de la PAC).

la contribution de la mise en réseau devra être renforcée tant au niveau des États membres qu'au niveau de l'UE. La nouvelle flexibilité signifiera également qu'au plan européen, le réseau au niveau de l'UE jouera un rôle clé pour rassembler des informations sur la manière dont les États membres ont mis en place des types d'aide plus adaptés et diversifiés pour atteindre les différents objectifs de la PAC. Cet aspect sera utile, à la fois pour développer une compréhension à l'échelle de l'UE des différentes approches adoptées par les États membres, mais aussi pour permettre aux États membres et aux parties prenantes de partager leur expérience et des informations sur la manière dont les différentes interventions ont été combinées et ciblées, en explorant les avantages et les opportunités des différentes approches adoptées. Cet apprentissage conjoint contribuera à soutenir l'élaboration d'approches plus efficaces et rationalisées au fil du temps. Les réseaux nationaux de la PAC auront également un rôle important à jouer dans ce domaine, à la fois en favorisant ces échanges aux niveaux national et régional et en alimentant les échanges à l'échelle de l'UE et en y participant.

Ce changement d'approche signifie que les nouveaux réseaux nationaux et européens de la PAC ne doivent pas être simplement considérés comme une sorte de «réseaux ruraux améliorés». Le changement requis est plus fondamental que cela. Sur la base des expériences précédentes, lorsque la mise en réseau des zones rurales de l'UE financée par des fonds publics est passée de Leader+ à l'ensemble du Feader en 2007, il était compréhensible que les participants aux réseaux aient mis du temps à accepter pleinement leur rôle et leurs compétences accrues. Toutefois, le changement prévu pour la mise en réseau à partir de 2021 est sans doute d'autant plus important qu'il nécessite une réorientation pour englober non seulement le développement rural,



© ENRD Contact Point

mais aussi une approche plus globale des zones rurales, en examinant la manière dont les fonds alloués au titre du premier et du deuxième pilier sont utilisés dans un domaine particulier pour répondre aux besoins et priorités environnementaux et sociaux. Il convient de préparer dès à présent le terrain pour cette transition afin de tirer le meilleur parti des possibilités de repenser la mise en œuvre de la PAC, en intégrant la manière dont les interventions sont mises en place dans les deux piliers pour atteindre les objectifs. Il sera donc essentiel d'accorder une haute priorité au renforcement des capacités afin que les réseaux efficaces de la PAC qui soutiennent l'ensemble de celle-ci deviennent une réalité le plus rapidement possible. Il ne s'agit pas d'une question de réglementation, mais plutôt d'une véritable prise de conscience de l'ampleur des nouvelles responsabilités, des nouveaux défis et des nouvelles possibilités qui se présenteront aux personnes chargées de mettre en place et de développer ces nouveaux réseaux.

Les nouvelles tâches définies dans les propositions de la Commission reflètent naturellement le rôle central des plans stratégiques de la PAC. Par rapport

aux tâches actuelles des RRN, il existe d'autres différences, notamment le rôle à jouer dans l'évolution future de la PAC, ainsi que le fait de signaler la création de liens avec d'autres stratégies et réseaux financés par l'Union. Le champ d'action des réseaux de la PAC a donc été élargi d'un point de vue politique (il couvre l'ensemble des plans stratégiques de la PAC et établit explicitement des liens avec d'autres politiques connexes) mais aussi dans le temps (puisque les compétences couvrent les contributions à la future politique de la PAC). Sur le plan géographique, le lien avec les pays tiers sera maintenu.

En outre, la facilitation de l'apprentissage entre pairs figure désormais explicitement parmi les tâches. Par conséquent, celui-ci est maintenant beaucoup plus ancré dans les propositions, à tel point que les réseaux ne seront pas seulement des fournisseurs d'informations, mais qu'ils seront aussi spécifiquement chargés de développer et d'employer des méthodes de type mise en réseau. Cela aura des répercussions sur l'ensemble des compétences attendues des unités de soutien du réseau, de même que sur certains des défis mentionnés ci-dessous.

LES DÉFIS AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES NOUVEAUX RÉSEAUX DE LA PAC

Les nouveaux réseaux de la PAC, qui couvrent à la fois le premier et le deuxième pilier, auront pour tâche principale d'améliorer la mise en œuvre d'environ six fois le montant du soutien public par rapport aux réseaux ruraux actuels. À première vue, cela peut paraître colossal puisque les paiements au titre du premier pilier que les réseaux de la PAC soutiendront représentent non seulement, et de loin, le montant le plus important du financement de la PAC, mais que la grande majorité de ses bénéficiaires finals sont des agriculteurs, dont certains seulement ont participé à la mise en réseau au titre du deuxième pilier. Toutefois, dans la pratique, de nombreuses organisations agricoles sont déjà des partenaires bien établis dans de nombreux réseaux ruraux. D'un autre côté, de nombreux membres du personnel des administrations nationales, régionales et même au niveau de l'UE, qui pourraient participer à la mise en œuvre du soutien au titre du premier pilier, ont peu ou n'ont pas d'expérience pratique de la mise en réseau. Cela offre également aux nouveaux réseaux

de la PAC d'importantes possibilités d'étendre la valeur de la mise en réseau aux deux piliers de la PAC, en facilitant les synergies, l'interaction et l'échange de connaissances sur la manière de mettre le soutien de la PAC au service des objectifs économiques, environnementaux et sociaux d'une manière cohérente et conjointe.

L'un des défis auxquels seront confrontés les nouveaux réseaux de la PAC sera de mobiliser de manière significative ceux qui pourraient être sceptiques quant à la valeur à tirer d'un tel engagement. À cet égard, il sera essentiel de démontrer la valeur de la mise en réseau et les avantages qu'elle peut apporter aux agents des pouvoirs publics, aux parties prenantes ainsi qu'aux bénéficiaires des financements, tels que les agriculteurs. Un aspect particulier sera de savoir comment s'assurer, dans ce cadre plus large, que les besoins de groupes spécifiques (tels que les GAL, les groupes opérationnels) sont toujours satisfaits. Les enseignements tirés de la période de programmation actuelle en matière de participation des agriculteurs et des personnes qui les

représentent dans le cadre du Feader seront d'une valeur inestimable. C'est le cas, par exemple, d'un atelier organisé conjointement par le point de contact du REDR et le Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA) en janvier 2017, qui visait à déterminer comment les programmes de développement rural pouvaient soutenir le renouvellement des générations.

Un autre défi sera la nécessité pour les réseaux de la PAC de continuer à mettre l'accent sur l'amélioration de la mise en œuvre et de la cohérence politique dans les deux piliers, tout en trouvant un équilibre entre un large éventail de thématiques possibles, en tenant compte des objectifs multiples et des intérêts multiples des parties prenantes, qui peuvent parfois être en conflit. Étant donné ces compétences élargies et les perspectives des parties prenantes, il sera de plus en plus important que les réseaux restent des lieux dans lesquels les idées peuvent être échangées au sein d'un environnement inclusif, où tout le monde travaille ensemble pour explorer les moyens d'améliorer la mise en œuvre de la PAC.

PARVENIR À DES RÉSEAUX DE LA PAC PERFORMANTS

Les nouveaux réseaux de la PAC ont un rôle important à jouer pour faciliter le passage de la PAC vers un modèle de prestation davantage axé sur les résultats. Pour ce faire, ils devraient tirer les leçons des expériences des réseaux actuels et antérieurs afin de mettre en place des réseaux de la PAC efficaces et adaptés à l'avenir.

Il sera important que les concepteurs et les opérateurs des réseaux de la PAC — au niveau des États membres et de l'UE — mobilisent un éventail aussi large que possible de parties prenantes intéressées par la PAC. Ils devront donner le ton dès le départ, en veillant à ce que les interactions soient fondées sur le principe selon lequel les différentes parties prenantes doivent se réunir et déterminer des intérêts et des moyens communs d'améliorer la mise en œuvre. Il y a beaucoup à apprendre des expériences des réseaux ruraux actuels.



© ENRD Contact Point

Un premier exercice de cartographie des parties prenantes sera utile pour différencier les intérêts économiques, sociaux et environnementaux distincts des diverses parties prenantes qui seront mobilisées. Cet exercice devrait permettre de rendre explicites les domaines d'intérêt commun et les différences, mais de façon à en tirer parti de manière positive et collaborative, permettant ainsi de développer la bonne volonté collective nécessaire pour recenser, analyser et proposer des améliorations dans la mise en œuvre de la PAC. Il convient de se réjouir que des groupes, tels que le Groupe de dialogue civil sur le développement rural, réfléchissent déjà activement à la manière dont la mise en réseau peut soutenir le développement et la mise en œuvre ultérieure des plans stratégiques de la PAC et y contribuer pour tirer le meilleur parti des opportunités disponibles.

Il ne faut pas oublier que certaines des questions abordées au sein des réseaux actuels de développement rural seront inévitablement pertinentes pour le premier pilier également. C'est particulièrement vrai pour les expériences et les enseignements tirés

concernant la manière d'améliorer la concrétisation d'avantages environnementaux et climatiques par des mesures agroenvironnementales et climatiques et par d'autres mesures du deuxième pilier, qui sont tout aussi pertinentes pour analyser la manière dont un groupe élargi d'instruments et d'interventions (conditionnalité, programmes écologiques au titre du premier pilier et mesures de gestion des terres au titre du deuxième pilier) pourrait à l'avenir fonctionner de manière plus synergique.

Enfin, en ce qui concerne les activités du réseau de la PAC européenne, la clé de son succès sera sa capacité à :

- soutenir le processus d'élaboration et de mise en œuvre ultérieure des nouveaux plans stratégiques (en associant les parties prenantes des États membres ainsi qu'en partageant les questions et les expériences entre États membres), en mettant l'accent sur les échanges entre pairs et la participation des parties prenantes pour faciliter le partage des connaissances et l'innovation;

- recenser les différents mécanismes de mise en œuvre utilisés dans les différents États membres pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux/climatiques spécifiques et aider à rassembler des exemples et des expériences sur la manière dont les progrès et les résultats sont réalisés;
- trouver des moyens efficaces de partager des expériences positives et moins positives et des exemples de bonnes pratiques entre les États membres et avec les parties prenantes afin de permettre un apprentissage et une amélioration continus;
- fournir à la Commission européenne des renseignements complémentaires essentiels sur la mise en œuvre globale des plans stratégiques de la PAC, en mettant en évidence tous les problèmes qui se posent lorsque les États membres ont besoin d'aide et d'orientation, et être un élément «souple» et complémentaire de la politique.

RÉFLEXION D'UN RÉSEAU RURAL NATIONAL

Selon vous, en quoi le rôle des réseaux nationaux va-t-il changer et où peuvent-ils créer le plus de valeur à l'avenir par rapport à aujourd'hui?

«Tout d'abord, nous pensons que les RRN devraient être appelés, à l'avenir, "réseaux nationaux de la PAC et du développement rural", et pas seulement "réseaux de la PAC". Notre travail est bien plus étendu.

En ce qui concerne le rôle du RRN à l'avenir, il sera beaucoup plus ardu puisqu'il inclura le premier pilier, mais, d'un autre côté, avec l'expérience que nous avons acquise en travaillant avec différentes parties prenantes et en utilisant différentes méthodologies, cela apportera de la valeur au développement de synergies entre les deux piliers et leurs bénéficiaires, notamment dans le domaine

de l'agroenvironnement, de l'innovation et de l'utilisation des sols.

Cette augmentation de la charge de travail exigera une plus grande capacité financière, puisque le réseau aura plus de responsabilités compte tenu des nouveaux sujets à couvrir ainsi que de la nécessité de renforcer la coopération avec ces intervenants. Ce sera comme un redémarrage du réseau.

Nous pensons qu'une solution pour relever ce défi pourrait être de créer un groupe de travail thématique permanent pour le premier pilier, qui rassemblerait des entités disposant du savoir-faire nécessaire pour collaborer, établir un plan d'action et développer des activités ensemble.»

Maria Custódia Correia

Coordinatrice du RRN portugais

AUTRES PUBLICATIONS DU REDR

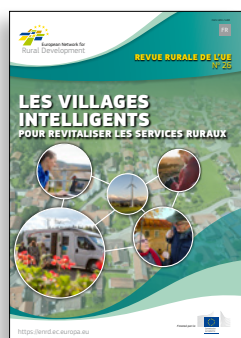
Tenez-vous au courant de toute l'actualité en matière de développement rural dans l'Union européenne en consultant les diverses publications du REDR.

Celles-ci sont disponibles en ligne dans la section «Publications» du site <https://enrd.ec.europa.eu/fr> ou vous pouvez vous y abonner en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse https://enrd.ec.europa.eu/publications/search_fr

REVUE RURALE DE L'UE

La *Revue rurale de l'UE* est la principale revue thématique du REDR. Elle présente les dernières connaissances et interprétations d'une thématique donnée en lien avec le développement rural en Europe. Les thèmes qui y sont abordés vont de l'entrepreneuriat rural à la qualité des denrées alimentaires, en passant par le changement climatique et l'inclusion sociale. Elle est publiée deux fois par an dans six langues de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais).

N° 26 – Les villages intelligents pour revitaliser les services ruraux



N° 25 – Pour une utilisation efficace des ressources



N° 24 – Réinventer les opportunités commerciales en milieu rural



LES BROCHURES CONSACRÉES AUX PROJETS FEADER

Le REDR publie des brochures qui présentent des exemples intéressants de projets financés par le Feader. Chaque édition met à l'honneur des projets menés à bien autour d'un thème particulier du développement rural. L'objectif de ces brochures est de mettre en lumière les réalisations du Feader et d'inspirer des projets futurs. Elles sont publiées deux fois par an dans six langues de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais).

RURAL CONNECTIONS

Rural Connections est le magazine du développement rural en Europe. Produit par le REDR, il présente le point de vue des hommes et des organisations sur les grandes questions de développement rural, des études de cas, les projets et les acteurs du développement rural. Ce magazine informe aussi ses lecteurs de toute l'actualité du développement rural en Europe. Il paraît deux fois par an — au printemps et en automne — dans six langues de l'Union européenne (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais).

LETTRE D'INFORMATION

L'actualité mensuelle du développement rural en Europe au format électronique, directement dans votre boîte de réception. La lettre d'information du REDR propose une synthèse concise et précise des problèmes émergents, des sujets brûlants de l'actualité et des événements qui concernent le développement rural en Europe.

Pour s'y abonner: https://enrd.ec.europa.eu/news-events/enrd-newsletter_fr

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

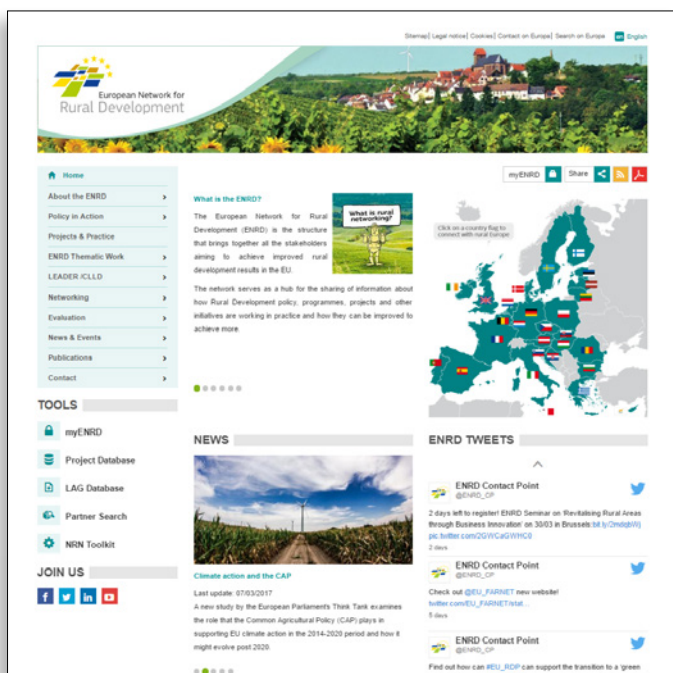
- un seul exemplaire:
sur le site Publications de l'UE
(<https://publications.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
des délégations dans les pays hors UE
(https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/area/geo_fr),
en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site Publications de l'UE
(<https://publications.europa.eu/fr/web/general-publications/publications>).

Le REDR en ligne



Aimez la page Facebook
du REDR



Suivez @ENRD_CP
sur Twitter



Regardez les vidéos EURural
sur YouTube



Rejoignez le groupe
de discussion du REDR
sur LinkedIn



Point de contact REDR
Rue de la Loi, 38 (bte 4)
1040 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 28013800
info@enrd.eu



Office des publications
de l'Union européenne

<https://enrd.ec.europa.eu>



European Network for
Rural Development